

BILAN 2010-2011

DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE (2010-2015)



© Rachel KUHN



Bilan du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

Période : 01/09/10 – 31/12/11

DREAL pilote : DREAL du Limousin

Structure animatrice : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

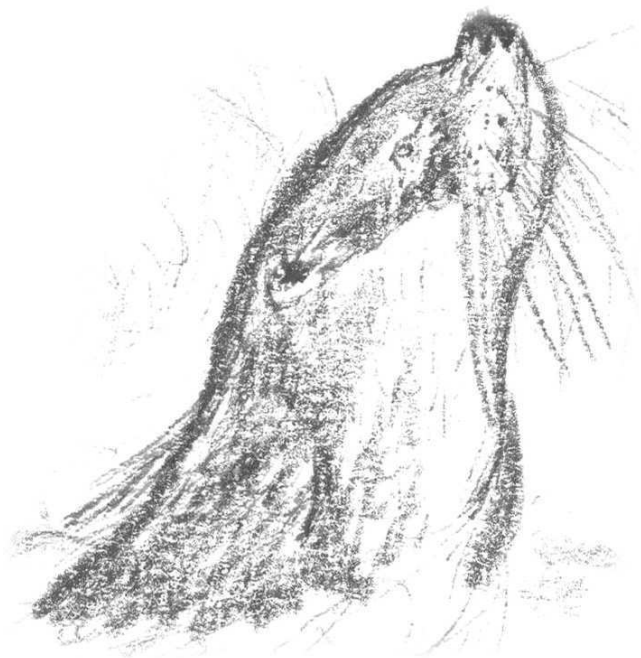
Rédigé par Rachel KUHN (SFEPM), animatrice nationale

Citation recommandée :

KUHN R. (2012). Bilan 2010-2011 du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2010-2015). SFEPM, 45 p. + annexes.

Table des matières

Introduction p.1
Bilan des actions p. 3
Conclusion p. 39
Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation p. 40
Actions déclinées dans les différentes régions p. 42
Bilan financier p. 43
Lexique p. 45
Annexes p. 46



INTRODUCTION

En 2009, le Ministère en charge de l'écologie (MEDDTL) a confié à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), la rédaction du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe. Le déclin de la Loutre a pu être stoppé grâce à sa protection légale et à une certaine amélioration de la qualité écologique des milieux aquatiques. La tendance s'est même inversée, puisque une avancée de l'espèce est aujourd'hui observée. Cependant, l'espèce, présente autrefois dans toute la France, est toujours absente de plus de la moitié de cette aire de répartition originelle et doit encore faire face à certaines menaces. A l'heure actuelle, le trafic routier et le mauvais état des milieux aquatiques apparaissent comme étant les principaux freins à la recolonisation. Par ailleurs, la Loutre, prédateur piscivore, peut commettre des dégâts dans les exploitations piscicoles. Le plan d'actions se veut d'accompagner le retour de la Loutre afin de l'aider à réoccuper un jour l'ensemble de son aire de répartition originelle et cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Les principaux enjeux sont la consolidation du réseau d'acteurs et le développement des coopérations pour un meilleur suivi et une meilleure protection de la Loutre, la meilleure diffusion de la connaissance sur l'espèce et sur les problématiques liées à sa conservation, la mise en œuvre d'actions de conservation (réduction de la mortalité d'origine anthropique, protection et restauration de l'habitat, amélioration de la disponibilité des ressources alimentaires dans le milieu naturel...) et l'amélioration des conditions de cohabitation avec l'aquaculture. Afin d'atteindre ses objectifs, le plan propose la mise en œuvre de 31 actions réparties dans les catégories « étude », « protection » et « communication ».

Le PNA Loutre a été validé par la Commission Faune du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) le 17 mars 2010. L'animation du plan, confiée à la SFEPM par le Ministère de l'Ecologie, a débuté le 1^{er} septembre 2010. La DREAL du Limousin assure le pilotage administratif du plan. Le Comité de Pilotage National s'est réuni pour la première fois le 10 décembre 2010. Le MEDDTL a officiellement lancé la mise en œuvre du PNA Loutre par courrier adressé au préfet de la région Limousin en février 2011. Cette première année a été en grande partie consacrée à des actions de communication destinées à mieux faire connaître le plan auprès des partenaires potentiels et du grand public, ainsi qu'à élaborer le cadre de mise en œuvre des actions. A ce jour, sur les 15 régions concernées par le PNA Loutre (c'est à dire les régions où l'espèce est présente en se basant sur la carte de répartition qui figure dans le plan), 13 ont pris la décision de le décliner. Les deux régions de présence douteuse (Franche-Comté et Lorraine) entreprennent des recherches pour éventuellement redécouvrir l'espèce. Une déclinaison locale du PNA Loutre est entreprise par le Parc Interrégional du Marais Poitevin. Les régions ont désormais le choix entre 4 niveaux de déclinaison selon leur possibilité d'implication (Tab. 1). Dans chaque région, le choix du niveau de déclinaison ainsi que de l'animateur régional incombe à la DREAL. Le passage à la phase opérationnelle se fait progressivement et à des vitesses différentes. Des réunions pour le lancement de la mise en œuvre ont pour l'instant eu lieu dans 8 régions. Si, à l'échelle nationale, le travail s'est concentré sur les actions définies comme étant prioritaires, les démarches en région ne suivent pas systématiquement ce schéma mais s'adaptent notamment aux problématiques locales, aux projets existants ou prévus, aux opportunités de réalisation, aux réseaux déjà en place.

Le présent document fait le bilan de ces 16 premiers mois d'animation du PNA. L'intitulé, le degré de priorité, le calendrier et l'objet sont rappelés pour chaque fiche action. Le domaine et l'objectif général sont repris au début de chaque partie. Certaines actions seront traitées ensemble du fait de leur liens et relations organisationnelles. Les indicateurs de suivi et de réalisation seront renseignés pour chaque fiche action et récapitulés à la fin. Les difficultés rencontrées et retards constatés seront discutés. Un bilan financier sera également présenté. Des exemples de réalisation et des comptes-rendus sont disponibles en annexes. Les perspectives pour la deuxième année seront également traitées.

En plus des projets menés dans le cadre de la mise en œuvre nationale et régionale du PNA Loutre et ceux financés par l'Etat dans le cadre de ses différentes politiques, d'autres initiatives permettant d'atteindre les objectifs du plan seront traitées ici. C'est l'occasion de rappé-

ler qu'un plan national d'actions est un outil stratégique qui a notamment pour vocation de permettre une meilleure utilisation des outils existants, de veiller à la cohérence entre les politiques publiques, de mutualiser les moyens, de faire partager les expériences et de capitaliser les connaissances acquises.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'état d'avancement des déclinaisons régionales. Voir l'annexe 1 pour les coordonnées des correspondants régionaux (réfèrent DREAL et animateur régional) et l'annexe 2 pour les liens pour télécharger les comptes-rendus des réunions en région et les bilans régionaux.

Région	Niveau de déclinaison	Opérateur régional	Réunions
Alsace	4	ODONAT	-
Aquitaine	-	-	-
Auvergne	1	Catiche Production	29/03/11 (COPIL)
Basse-Normandie	?	?	
Bourgogne	?	?	
Bretagne	2	GMB	07/07/11 (COPIL)
Centre	1	ONCFS et Muséum d'Orléans	06/09/11 (réunion de lancement)
Champagne-Ardenne	3		
Languedoc-Roussillon	3	Méridionalis	19/01/11 (réunion technique) 11/07/11 (réunion de lancement) 05/09/11 (réunion technique) 02/12/11 (COPIL)
Limousin	2	GMHL	28/04/11 (COPIL) 20/09/11 (COPIL)
Midi-Pyrénées	3	CREN et ONCFS	
PACA	3	LPO PACA	07/02/11 (réunion de lancement) 03/11/11 (réunion interrégionale)
Pays de Loire	2 ou 3	LPO et ONCFS	05/05/11 (réunion de lancement) 09/05/11 (réunion technique)
Poitou-Charentes	-	-	-
Rhône-Alpes	2	CORA FS	06/05/11 (COPIL) 11/03/11 (réunion d'information DDT Loire)

Niveaux de déclinaison (extrait du compte-rendu du COPIL National de décembre 2010) :

1. Déclinaison complète avec écriture d'un plan régional,
2. Déclinaison semi complète avec adaptation du PNA national au contexte local,
3. Déclinaison avec simple mise en application d'une sélection de fiches actions du PNA national,
4. Déclinaison limitée à de simples actions d'opportunité.

BILAN DES ACTIONS

Récapitulatif des actions

Domaine	Objectif	N°	Intitulé	Priorité	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etude	Objectif I	1	Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe	1	x	x	x	x	x	x
		2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation	1			x	x	x	x
		3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France	3	x	x	x	x	x	x
		4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique	3	x	x	x	x	x	x
		5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe	2		x	x	x	x	x
		6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique	1	x	x				
		7	Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe	2			x	x	x	x
	Objectif II	8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture	1		x	x	x		
		9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures	1		x	x	x		
		10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures	1		x	x	x		
Protection	Objectif III	11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques	1	x	x	x	x	x	x
		12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité	1	x	x	x	x	x	x
		13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence	1	x	x	x	x	x	x
		14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe	1	x	x	x	x	x	x
		15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides	1	x	x				
		16	Faciliter le franchissement de barrages	2	x	x	x	x	x	x
		17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules	1	x	x	x	x	x	x
		18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche	3			x	x	x	x
		19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse	3			x	x	x	x
		20	Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe	2	x	x	x	x	x	x
Communication	Objectif IV	21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe	2		x	x	x	x	x
		22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs	3			x	x	x	x
		23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »	1	x	x				
		24	Apporter une aide aux pisciculteurs	1	x	x	x	x	x	x
		25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole	1	x	x	x	x	x	x
		26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres	1	x	x	x	x	x	x
	Objectif V	27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires	1	x	x	x			
		28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique	1	x	x	x	x	x	x
		29	Renforcer les coordinations régionales et nationales	1	x	x	x	x	x	x
		30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN	1	x	x	x	x	x	x
		31	Animer le plan et un réseau de coopération	1	x	x	x	x	x	x

Domaine		Etude
Objectif I	Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre en place des outils d'étude performants et standardisés	

Action 1	Actualiser la carte de répartition de la Loutre d'Europe
----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place un suivi régulier des populations à l'échelle nationale selon un protocole standardisé (défini dans le PNA), afin d'obtenir une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre (à minima tous les 5 ans).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

A l'échelle nationale, le travail a consisté à présenter la méthode de prospection proposée dans le plan lors des réunions en région ainsi que lors d'échanges par mail, à diffuser le maillage Lambert 93 utilisé sous forme de fichier GoogleEarth ainsi que le fichier Excel pour la restitution des données, à recueillir des données hors réseaux régionaux, valider des données, mettre en relations des observateurs avec les réseaux existants. Ce travail a notamment permis de diffuser l'information relative à la redécouverte de l'espèce en Franche-Comté (voir annexe 3).

A l'échelle régionale, des inventaires sont prévus ou en cours dans plusieurs régions. Des formations sont organisées afin d'étoffer le réseau d'observateurs participant à ces inventaires. Par exemple, en Bretagne, 3 sessions de formation ont permis de former 57 personnes à la recherche d'indices de présence, 5 sessions ont été organisées en région PACA, 1 session en Limousin, 4 sessions en Rhône-Alpes (2 par le CORA FS, 1 par la LPO Loire et 1 par l'ONCFS). Un réseau de prospecteurs a été formé en Alsace par le Centre Loutre de Hunawihr (68). Des séances de formation sont régulièrement organisées par le réseau mammifères semi-aquatiques du bassin de la Loire, géré par l'ONCFS dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature (1 en 2011). Une séance de formation a été organisée par Sologne Nature Environnement.

A l'heure actuelle, des inventaires sont prévus ou en cours dans la quasi totalité des régions ayant décidé de décliner le PNA. En Bretagne, un inventaire est réalisé dans le cadre de l'Atlas des mammifères de Bretagne ; 25 mailles 10x10 km ont été prospectées, 17 sont en cours. En PACA, la prospection de 90 mailles 10x10 km est en cours. Dans le Limousin, 10 mailles 10x10 km ont été prospectées et 15 sont en cours. Des prospections régulières sont menées en Rhône-Alpes. Un inventaire est en cours en Midi-Pyrénées ainsi que dans le Languedoc-Roussillon. Le réseau mammifères semi-aquatiques du bassin de la Loire suit l'évolution de l'espèce sur l'ensemble du bassin de la Loire. Si certains inventaires sont réalisés selon la méthode standard préconisée dans le PNA, tous ne le sont pas. Une homogénéité totale des méthodes de prospections semble difficile en raison des inégalités de moyens dont disposent les régions (moyens financiers et importance des réseaux de béné-

voles) et également du fait que certaines études ont débuté antérieurement au PNA, avec un protocole propre. Il faut cependant veiller à ce que l'effort minimal de prospection reste suffisant et éviter une trop grande hétérogénéité. L'information disponible sur les méthodes de suivi et sur l'état d'avancée des inventaires reste incomplète.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de sessions de formation organisées	Au moins 16
Surface prospectée	Information incomplète
Carte de la répartition de la Loutre en France réalisée selon une méthode standardisée	Prévue pour la fin du plan

Perspectives d'avenir : Le travail de prospection en cours doit se poursuivre. Des informations plus précises sur les inventaires, leur état d'avancée et les méthodes employées ainsi que sur les formations proposées (date, lieu, organisateur, public, nombre de participants) devront être recueillies en 2012.

Les besoins en matériel de communication à destination des observateurs pourront être discutés.

Action 2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation
----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de réaliser, dans certains secteurs, des inventaires de la présence de la Loutre selon une version modifiée du protocole utilisé pour l'inventaire à l'échelle nationale (effort de prospection plus important) dans le but d'augmenter les chances de détecter la présence de l'espèce dans les secteurs où elle est rare et/ou d'obtenir une image plus fine de la répartition de l'espèce lorsque cela est souhaité.

Cette action est un lien étroit avec la précédente.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Non
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Des inventaires plus approfondis sont réalisés localement. Par exemple, en Bretagne, un inventaire plus poussé que celui fait à l'échelle régionale a été fait par l'IAV, en collaboration avec le GMB et Bretagne Vivante, sur les Marais de la Vilaine, 6 mailles 10x10 km ont été prospectées. En PACA, dans certaines mailles la fréquence de prospection sera plus élevée. Dans le Limousin, des prospections approfondies sont réalisées sur 5 mailles.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Surface prospectée selon une (des) méthode(s) de prospection affinée(s)	Information incomplète
Cartes réalisées	Information incomplète

Perspectives d'avenir : *idem* que pour l'action 1

Action 3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France
----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études afin de mieux connaître la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre en milieu côtier et insulaire en France.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Une étude s'intégrant dans cette action a été confiée au Groupe Mammalogique Breton par le Parc national de la Mer d'Iroise en 2010 (SIMMONET 2010), alors que le PNA Loutre était encore en cours de validation. Le but de l'étude était de connaître le statut et l'état de conservation de l'espèce au sein du parc.

Des indices de présence de l'espèce ont été recherchés sur 4 grands sites :

- la baie de Douarnenez
- la presqu'île de Crozon
- la côte du Léon
- l'archipel de Molène et l'île d'Ouessant

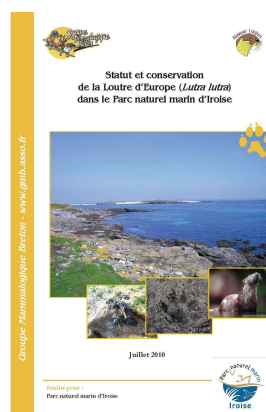
L'espèce a été contactée avec certitude sur les 3 premiers sites. Elle n'a pas été détectée sur l'archipel de Molène et l'île d'Ouessant au cours de cette étude mais des observations récentes témoignent du passage d'individus erratiques. Dans l'ensemble, les indices de présence sont rares. La Loutre se cantonne surtout aux cours d'eaux côtiers et ne semble utiliser le milieu marin que de manière très occasionnelle. A l'heure actuelle, elle n'est présente que marginalement en mer d'Iroise. Des mesures de conservation ainsi qu'un suivi régulier de l'espèce sont recommandés.

Référence bibliographique :

SIMMONET F. (2010). Statut et conservation de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le Parc naturel marin d'Iroise. GMB, 50 p.

Téléchargeable à l'adresse :

www.gmb.asso.fr/PDF/Rapport_Etude_Loutre_PNMI.pdf



Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Etude(s) réalisée(s)	1 étude finalisée
Rapports d'étude, articles scientifiques	1 rapport final

Perspectives d'avenir : Cette action de priorité 3 fait partie des actions optionnelles du PNA. D'autres études ne sont pas prévues pour l'instant mais pourraient être mises en place selon les opportunités.

Action 4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique
-----------------	---

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études basées sur l'identification génétique à partir des épreintes et des cadavres dans le but d'obtenir des informations sur la densité des populations dans des secteurs donnés, le mode d'utilisation de l'espace, la filiation, les dynamiques de recolonisation, l'origine de certaines populations et la viabilité des populations isolées.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Bien qu'ayant le degré de priorité 3 et le statut d'optionnelle dans le plan national, cette action suscite localement un certain intérêt. Une étude de la recolonisation de la région Rhône-Alpes par analyse génétique des épreintes a été lancée dans le cadre d'un post-doctorat à l'Université de Fribourg (Suisse) en collaboration avec l'Université de Grenoble et le CORA Faune-Sauvage. Ce projet est intégré au Plan Régional d'Actions pour la Loutre en Rhône-Alpes. Une collaboration avec la région PACA a été mise en place afin d'intégrer des échantillons issus de cette région à l'étude. Le projet a été présenté en 2010 lors des rencontres régionales du patrimoine naturel organisées par le Muséum de Grenoble (voir annexe 4).

Dans le Limousin, le GMHL travaille au montage d'un projet d'étude génétique de la recolonisation de la région par la Loutre. Des contacts ont été pris avec des financeurs et des partenaires techniques potentiels. Un protocole de collecte des échantillons a été élaboré.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Etudes réalisées	1 étude en cours, 1 étude en préparation
Rapports et articles scientifiques	

Perspectives d'avenir : Les premiers résultats de l'étude menée en Rhône-Alpes sont attendus pour 2012.

L'étude en Limousin doit débuter en 2012 et se poursuivre jusqu'en 2015.

Action 5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe
----------	---

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études destinées à améliorer les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur les populations de loutres et à mieux évaluer les conséquences de certains facteurs (par exemple le dérangement, notamment celui causé par les activités de loisirs nocturnes qui sont en plein essor dans certaines régions).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Non
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	Non
Contacts pris avec des partenaires	Non

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de sites suivis Nombre de paramètres de l'habitat pris en compte Rapports et articles scientifiques	Action non débutée

Perspectives d'avenir : A définir, dépendra certainement des opportunités.

Action 6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique
-----------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de réaliser un diagnostic environnemental par secteur géographique en se basant sur un certain nombre de critères déterminants pour la Loutre afin d'obtenir une représentation cartographique du potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Non
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	Oui
Contacts pris avec des partenaires	Oui

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de critères pris en compte et données disponibles pour chaque critère Rapport et cartes réalisés	Action non débutée

Perspectives d'avenir : Le MNHN sera le pilote de cette action qui devrait être réalisée en 2012.

Action 7	Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe
-----------------	---

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études destinées à augmenter le niveau de connaissances sur les risques toxicologiques, écotoxicologiques, parasitologiques et pathologiques encourus par la Loutre afin de limiter, le cas échéant, leur impact.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Non
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Une étude écotoxicologique sur les prédateurs piscivores du bassin de la Loire, incluant la Loutre, est en cours dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature coordonné par l'ONCFS. Elle devrait être achevée en 2013.

Des autopsies sont régulièrement pratiquées par le GMB ; 18 individus ont été autopsiés en 2011, 22 vésicules biliaires (incluant des prélèvements anciens) ont été fournies à l'Université de Cardiff (RU) dans le cadre d'un doctorat.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'études, d'analyses Nombre d'individus autopsiés Rapports et articles scientifiques	Aucune dans le cadre du PNA

Perspectives d'avenir : voir action 26

Objectif II	Trouver des solutions aux problèmes de cohabitation entre la Loutre et les activités humaines
-------------	---

Action 8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture
----------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'évaluer la part de la production prélevée par la Loutre en étangs de pisciculture afin de connaître l'impact de cette prédation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Le GMB a contacté 2 pisciculteurs en étangs. Des pisciculteurs ont également été contactés en PACA, en Alsace et en région Rhône-Alpes mais aucun dégât n'a été constaté.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de propriétaires d'étangs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques	Information incomplète

Perspectives d'avenir :

Pour l'instant, cette action se limite à contacter les pisciculteurs en étangs pour les interroger sur d'éventuels cas de prédation par la Loutre. Ces efforts devront être poursuivis.

Une étude de régime alimentaire de la Loutre en zone d'étang est envisagée dans le cadre de la déclinaison du PNA Loutre en Auvergne.

Une quantification de la part de production prélevée par la Loutre en étang s'avère être difficile car les méthodes envisageables sont complexes et onéreuses (évaluation de la part de production manquante, détermination précise du régime alimentaire, nécessité de connaître le nombre exact de loutres sur le site...). Les études réalisées à l'étranger nous permettent déjà de répondre à certaines questions et montrent bien que la production extensive pratiquée dans de grands étangs n'est pas menacée par la présence de la Loutre (voir rapport réalisé dans le cadre de l'action 23 pour davantage de détails).

Action 9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures
----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études sur les facteurs influençant la prédation par la Loutre, notamment sur la corrélation entre les dégâts constatés et les ressources alimentaires disponibles dans le milieu.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Le GMB a commencé à travailler sur cette action (1 pisciculteur contacté) qui peut être menée de front avec la suivante. La LPO PACA a contacté 10 exploitants et réalisé une typologie des piscicultures.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de pisciculteurs contactés	Minimum 11
Eléments recueillis dans le cadre de l'étude	
Rapports et articles scientifiques	

Perspectives d'avenir : Dans un premier temps, les efforts doivent être poursuivis pour obtenir davantage d'informations sur les exploitations affectées et sur les dommages causés. Une étude approfondie pourra ensuite être envisagée sur au moins un site.

Action 10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de conduire une étude consistant à mettre au point et à tester différents systèmes pour protéger les exploitations piscicoles de la prédation par la Loutre.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Une étude menée par le GMB est actuellement en cours dans une salmoniculture du Finistère. Ce projet a fait l'objet d'une convention entre le GMB, le WWF et la SFEPM. Des financements complémentaires sont recherchés localement.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de sites d'étude	1 site (en cours)
Nombre de techniques différentes ou de combinaisons de techniques testées	2 techniques
Nombre de systèmes efficaces obtenus suite à ces tests	

Perspectives d'avenir : L'étude menée en Bretagne se poursuivra en 2012. Au moins 2 autres sites sont encore à choisir selon les opportunités (le plan prévoit un minimum de 3 sites).

Domaine	Protection
Objectif III	Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique

Action 11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques
-----------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'évaluer les outils existants, d'en assurer la cohérence, de les renforcer le cas échéant et de décrire leur possible utilisation opérationnelle pour la conservation de la Loutre et de son habitat (SAGE, Contrats de rivière, SCOT, PLU...) afin d'aboutir à une prise en compte systématique et adaptée de la Loutre et des écosystèmes aquatiques dans les politiques publiques. Les mesures prises doivent permettre une meilleure protection de la Loutre et une amélioration de l'état de conservation général des milieux aquatiques (qualité de l'eau, état des berges, disponibilité en ressources alimentaires...).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Cette action n'a pas débuté à l'échelle nationale. L'information sur les actions en région reste très incomplète. La Loutre a été prise en compte dans divers SAGE (au moins 3) et CTMA en Bretagne. La DREAL PACA a adressé un courrier de présentation du PNA aux préfets, ainsi qu'aux communes concernées (présence de la Loutre ou possibilité de recolonisation prochaine) pour les inciter à prendre en compte la Loutre dans la révision des PLU (50 courriers envoyés). La Loutre a été prise en compte dans le SDAGE Adour Garonne.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'outils pris en compte, nombre de démarches Taux de prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques et meilleur respect de la réglementation existante en matière de protection des milieux aquatiques	Information incomplète

Perspectives d'avenir : Pour éviter les confusions et les redondances, la liste des politiques publiques concernées par cette action devra être bien définie car certaines concernent plus spécifiquement d'autres fiches actions (action 12 pour Natura 2000 et la SCAP, action 14 pour la TVB).

Des efforts devront être faits pour centraliser les informations sur les démarches en région. La rédaction d'un document de communication devra être programmée (à minima début de rédaction en 2012).

Cette action étant de priorité 1, les efforts pour la mettre en œuvre devront être intensifiés à l'échelle nationale et régionale.

Action 12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité
------------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de vérifier et le cas échéant améliorer la prise en compte de la Loutre dans les sites protégés ou gérés où elle est présente ou potentiellement présente et de créer de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre selon les besoins.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Le fait de faire l'objet d'un PNA a permis à la Loutre de faire partie des espèces prioritaires pour la SCAP.

En PACA, un recensement des sites protégés où la Loutre est présente a été réalisé. Un zonage a été effectué dans le cadre de la SCAP. Un diagnostic pour la mise en place d'un réseau de sites adaptés à la protection de la Loutre dans le Parc Interrégional du Marais Poitevin (PIMP) est en cours. Des aménagements écologiques et paysagers sont réalisés afin de notamment favoriser l'accueil de la Loutre.

Un des objectifs de cette fiche action est d'arriver à une meilleure utilisation de l'outil Natura 2000 pour la conservation de la Loutre. En tant qu'espèce PNA, la Loutre est davantage prise en compte dans les DOCOBs. Par exemple, en PACA, la Loutre a été prise en compte dans l'élaboration des DOCOBs des sites Durance et Rhône aval. En Bretagne, le GMB a été sollicité pour la gestion d'au moins 3 sites Natura 2000. L'animatrice nationale est également consultée par des animateurs Natura 2000 sur les actions à mettre en place pour la Loutre.

La Loutre étant une espèce de la Directive Habitats, son état de conservation ainsi que le rôle du réseau Natura 2000 dans la conservation de l'espèce font actuellement l'objet d'une évaluation dans le cadre du rapportage Natura 2000 qui a été confié à la SFEPM.

A signaler également, le CETMEF a rédigé un guide « Ports de commerce et Natura 2000 » incluant des éléments sur l'impact potentiel des zones portuaires sur la Loutre d'Europe. Le GMB a été consulté lors de la rédaction.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre	Encore aucun à notre connaissance
Nombre de sites où la prise en compte de l'espèce a été améliorée	Information incomplète

Perspectives d'avenir :

Une réactualisation des sites Natura 2000 où la Loutre est présente ainsi qu'une liste des actions pour la Loutre figurant dans les DOCOBs seront faites courant 2012, dans le cadre du rapportage Natura 2000.

La rédaction d'un guide technique sur la prise en compte de la Loutre dans les sites Natura 2000 devra être envisagée pour 2012.

Action 13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'élaborer et diffuser des outils permettant d'améliorer et de systématiser la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Des recommandations pour la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact environnemental ont été rédigées par le Groupe Loutre de l'UICN (OSG). Ce document a été traduit en français par l'animatrice du plan (annexe 5, document disponible sur le site de l'OSG à l'adresse www.otterspecialistgroup.org/Library/Continents/Europe/EIA_and_Otters_Recommendations_FRENCH.pdf, voir aussi compte-rendu de l'atelier au cours duquel le document a été rédigé sur [www.sfepm.org/pdf/Bulletin 59 17-19.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/Bulletin_59_17-19.pdf)). Ce document international reste très général et ne prend pas en compte les spécificités du contexte français. Il devra être retravaillé.

Le Commissariat général au Développement durable (Service de l'Economie, de l'Evaluation et de l'Intégration du développement durable, Bureau des infrastructures, des transports et de l'aménagement, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer) a pris contact avec la DREAL pilote et souhaite participer à cette action.

Plusieurs structures réalisant des études d'impact ont pris contact avec l'animatrice nationale du plan pour se renseigner sur la répartition de l'espèce.

Des structures régionales sont parfois contactées pour obtenir des informations dans le cadre d'une étude d'impact. Par exemple, le GMB pour 3 études, la LPO Drôme pour une étude. La Loutre a également été prise en compte dans au moins une étude en Languedoc-Roussillon (en conclusion, pas d'impact sur la Loutre), deux études dans le Limousin et une étude en PACA.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Pas d'information
Nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre de manière adéquate	Information incomplète

Perspectives d'avenir : Les initiatives locales pour la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact devront être poursuivies et développées.

La rédaction du document sur la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact devra être programmée pour 2012.

Action 14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe
------------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de l'action est de définir des corridors écologiques le long desquels la continuité écologique sera rétablie en priorité, puis réaliser des aménagements destinés à rendre les milieux plus accueillants pour la Loutre, à réduire la mortalité et renforcer la réglementation en faveur de l'espèce et de ses habitats le long de corridors définis, dans le but de rétablir la connectivité entre les milieux favorables à la Loutre et permettre la jonction des populations isolées.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Dans le cadre de l'élaboration de la TVB, la Loutre fait partie des espèces de cohérence nationale dans 13 régions (Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes). Il s'agit de l'espèce la plus fréquemment retenue.

Une table ronde sur la Loutre dans la Trame bleue a eu lieu lors du colloque annuel de Mammalogie de la SFEPM qui s'est tenue à Lille en octobre 2011. Les actes seront publiés courant 2012.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de régions où la Loutre est prise en compte dans l'élaboration de la Trame bleue	13
Nombre et taille des corridors	Pas encore défini
Nombre de mesures prises pour aménager les corridors	Encore aucune

Perspectives d'avenir : Poursuite de l'élaboration de la Trame bleue.

Action 15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides
-----------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de rédiger et diffuser un guide traduisant l'ensemble des connaissances existantes en termes de recommandations de gestion favorables à la conservation de la Loutre.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Cahier technique réalisé et qualité de la diffusion	En cours
Nombre de prises en compte de ce cahier technique dans les dossiers d'aménagement	

Perspectives d'avenir : La rédaction de ce cahier technique a pris du retard mais le document devrait être disponible au 1^{er} semestre 2012.

Action 16	Faciliter le franchissement de barrages
------------------	--

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des aménagements permettant le passage de la Loutre de part et d'autre des ouvrages qui posent problème à la libre circulation de l'espèce.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Une carte des barrages a été réalisée en PACA. L'animateur régional a rencontré EDF pour présenter le plan Loutre et examiner les possibilités d'aménagement de passages à loutres. Des rencontres avec la Compagnie Nationale du Rhône ont également eu lieu.

42 barrages ont été examinés sur le bassin de la Loire dans le cadre du programme Plan Loire Grandeur Nature (Varray S., 2011. Etudes des continuités écologiques du castor et de la loutre sur le bassin de la Loire : analyse de la franchissabilité des obstacles à l'écoulement. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 36 p. www.centrederessources-loirenature.com/newsletters/images/0611_Rapport-continuites-ecologiques-varray_2011.pdf). Des exposés sur le sujet sont faits lors des formations organisées par ce réseau.

Une évaluation de la dangerosité de 24 barrages en Alsace a été réalisée dans le cadre d'un stage encadré par le Centre Loutre de Hunawihr.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Information incomplète
Nombre de barrages dont l'impact sur la Loutre est évalué	Au moins 66
Nombre de passages construits pour permettre le franchissement des barrages	Encore aucun depuis le lancement du PNA

Perspectives d'avenir : Les efforts entrepris doivent être poursuivis. Une meilleure centralisation de l'information apparaît souhaitable.

Action 17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de loutres victimes de collisions avec des véhicules.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

En Bretagne, 53 aménagements ont été répertoriés et contrôlés par le GMB, le risque de collision a été évalué sur 79 autres ouvrages. Les collaborations avec les CG et la DIRO se poursuivent.

Deux passages à loutres sont en cours de construction dans le cadre du Plans d'actions pour la Loutre d'Europe dans le Marais Poitevin.

Deux passages ont été aménagés dans l'Indre (Indre Nature et CG 36).

En PACA, un réseau d'observateurs pour une veille sur la mortalité routière des mammifères a été constitué. Une base de données mortalité routière a été créée sur Faune PACA (pas de cas de mortalité routière de loutre constaté). La LPO PACA mène une étude sur les impacts routiers sur la faune sauvage pour le compte de la DREAL. Une carte de localisation des intersections entre le réseau hydrographique et les voies routières dans le Vaucluse a été réalisée. Des gestionnaires de routes ont été rencontrés.

Un inventaire de la dangerosité des ponts est réalisé dans le Limousin.

Suite à l'appel à projets du MEDDTL «Rétablissement de continuités écologiques sur des infrastructures de transport existantes », l'animatrice nationale avait contacté les DREALs, les animateurs régionaux ainsi que d'autres partenaires locaux afin d'étudier la possibilité de déposer une candidature pour un projet national permettant l'aménagement de plusieurs ouvrages hydrauliques dans différentes régions. En raison des délais très courts (appel lancé en juillet pour un dépôt de dossier de candidature au plus tard le 30 septembre), les partenaires locaux n'ont pas pu faire de propositions concrètes et l'idée d'une candidature portée par l'opérateur national du PNA Loutre a été abandonnée.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Pas connu
Nombre d'aménagements répertoriés et contrôlés	Au moins 59
Rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes »	Pas débuté
Nombre d'aménagements efficaces destinés à réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules mis en place	Au moins 2 (dans l'Indre)

Perspectives d'avenir : Les collaborations entre naturalistes et constructeurs de routes doivent être poursuivies localement. Les efforts de sensibilisation doivent être intensifiés notamment à l'échelle nationale. Les besoins en matière d'outils de communication (plaquettes, guide technique...) et de formations doivent être discutés.

Action 18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche
-----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de l'action est de mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de lou-tres mortes accidentellement dans les engins de pêche.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Non
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Non
Action en discussion	Non
Contacts pris avec des partenaires	Non

Ce problème est de faible importance et très localisé en France. Nous n'avons pas connaissance de mesures prises depuis le lancement de la mise en œuvre du plan.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Pas connu
Mesures prises pour réduire la mortalité par noyade dans les engins de pêche	Pas connu

Perspectives d'avenir : Cette action étant de priorité 3, aucune mesure ne sera prévue à l'échelle nationale en 2012.

Action 19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse
-----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de développer les relations entre les spécialistes de la Loutre et les réseaux de piégeurs, chasseurs et de services de protection des cultures, afin de réduire ces risques de mortalité ou de dérangements involontaires, liés à l'ignorance de la présence de l'espèce, en particulier sur les fronts de recolonisation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Non
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Des actions de sensibilisation des piégeurs et des chasseurs sont entreprises localement ; par exemple, une action de sensibilisation dans l'Aude, une réunion de sensibilisation dans la Loire. En PACA, toutes les associations de piégeurs agréés, les fédérations de chasse, ainsi que les gestionnaires réalisant des captures en milieu aquatique ont été informés sur le retour de la Loutre et le PNA.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Information incomplète
Mesures mises en place pour réduire la mortalité par piégeage et tirs	Pas connu

Perspectives d'avenir : Les efforts de sensibilisation entrepris localement devront être poursuivis et aussi mieux répertoriés.

A l'échelle nationale, aucune mesure ne sera prévue en 2012, cette action étant de priorité 3.

Action 20	Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe
------------------	---

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'étendre le réseau de propriétaires de terrains, situés en bord de cours d'eau, qui souhaitent s'impliquer dans la conservation de la Loutre par la création de « Havres de Paix » pour l'espèce. Cette action aura à la fois une vocation de conservation et de sensibilisation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

L'outil « Havres de Paix » tel que défini dans le PNA est actuellement opérationnel uniquement en Bretagne (1,2 ha conventionnés en 2011).
Plusieurs structures seraient intéressées par la création de Havres de Paix.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de régions/associations locales choisissant d'utiliser cet outil	1
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	1 bulletin de liaison en Bretagne
Nombre de Havres de Paix créés et surfaces conventionnées	1 Havre de paix de 1,2 ha en 2011

Perspectives d'avenir : La SFEPM lance actuellement l'opération nationale « Refuges pour les chauves-souris » (voir sur www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris.htm), qui permet d'assister et de conseiller tout propriétaire (ou locataire) souhaitant créer un espace accueillant pour ces espèces et également afficher son engagement. Le cadrage de l'opération est clair (signature d'une convention entre le propriétaire de refuge et la SFEPM, une structure relais en région peut être associée). Un certain nombre de supports ont été créés (guide technique, plaquette d'information sur l'opération, panneau, autocollant). Il s'agit à la fois d'une opération de conservation et de communication.

L'opération « Havres de Paix pour la Loutre » pourrait être lancée à l'échelle nationale suivant le même schéma mais pas avant 2013, au vu du calendrier de travail, cette action n'étant pas prioritaire.

Domaine	Communication
----------------	----------------------

Objectif IV	Informar, former et sensibiliser les gestionnaires, les usagers des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole ainsi que le grand public
--------------------	---

Action 21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe
------------------	--

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de proposer des supports pour mieux faire connaître l'espèce et les différents enjeux de sa conservation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

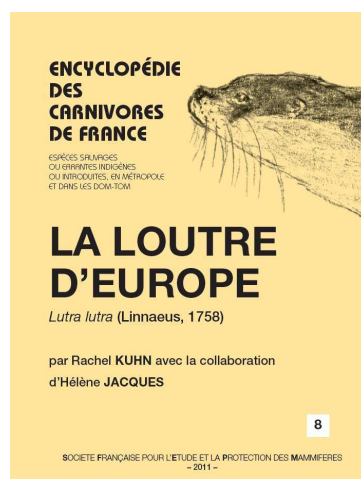
Un certain nombre de publications sur la Loutre sont parues depuis la rédaction du plan (voir aussi annexe 6).

La Loutre est l'héroïne d'une bande-dessinée « Toupil Le chien-Loutre » sortie fin 2010. L'histoire se termine par une présentation de l'espèce incluant un paragraphe sur le PNA Loutre.

L'ouvrage « Histoire d'une Sauvegarde » a été réactualisé en 2011 par Charles Lemarchand et Christian Bouchardy. Une page est consacrée au PNA Loutre.

Le réseau Mammifères du bassin de la Loire géré par l'ONCFS dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature a édité une brochure sur « le castor et la loutre sur le bassin de la Loire ». Un encart présente le plan Loutre. La mallette et l'exposition consacrée aux mammifères semi aquatiques (voir PNA p. 34) continuent de tourner.

Le PNA Loutre a permis la finalisation de la rédaction du fascicule « Loutre d'Europe » de l'Encyclopédie des Carnivores de France dont la sortie est prévue pour le 1^{er} semestre 2012. Ce projet ancien a pu être achevé cette année, ce qui permet de mettre à disposition du public un ouvrage récent, relativement complet et en français sur la biologie de la Loutre.



L'ouvrage « La Loutre au fil de l'eau » par Christian Woehrle a été publié en 2011. L'ouvrage a été présenté lors de plusieurs conférences (voir annexe 6).

La Loutre a également fait l'objet d'un certain nombre d'articles de presse ainsi que de présentations diverses (voir aussi action 31).

Une soirée grand public a été animée par le GMHL. Des animations sont proposées par le PIMP. Le réseau mammifères du bassin de la Loire propose également des animations.

Le GMHL travaille au montage d'une exposition mobile qui tournera sur le Limousin.

Une liste d'ouvrages pour enfant autour du thème de la Loutre a été faite à la demande d'une école maternelle. Cette synthèse pourra être complétée et diffusée aux enseignants.

Les outils de communication déjà existants (voir PNA) continuent d'être diffusés.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de supports de communication créés et de concepts d'animation élaborés	Au moins 5 publications
Diffusion de ces outils (nombre d'exemplaires de plaquettes, de mallettes pédagogiques, nombre de structures proposant ces outils, nombre de participants aux animations...)	Pas connu

Perspectives d'avenir : Les supports existants devront continuer à être diffusés. Un effort devra être fait pour mieux répertorier certaines actions réalisées à l'échelle locale (surtout animations et conférences).

Il pourrait être intéressant et judicieux de proposer des supports de communication nationaux type exposition et mallette pédagogique, mais ceci ne pourra pas être envisagé avant 2013, la priorité étant donnée à d'autres actions.

Action 22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs
-----------	---

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'encourager les responsables des activités de loisir liées aux milieux aquatiques à davantage prendre en compte les besoins de la Loutre (tenir compte de l'impact sur les poissons et autres proies de la Loutre, dérangement, risque d'attaques par des chiens...).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Non
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Des actions de sensibilisation sont réalisées localement, par exemple en Bretagne (le GMB avait réalisé une plaquette à ce sujet, voir PNA).

En PACA, les acteurs concernés (associations de pêche de loisir...) ont été informés et sensibilisés (200 courriers envoyés aux AAPMA et amicales de pêcheurs).

ASTERS a réalisé un livret sur la Loutre en Haute-Savoie en partenariat avec la Fédération de pêche.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Information incomplète
Nombre de cas où la Loutre et le milieu aquatique en général sont pris en compte dans l'organisation des activités de loisir et la réglementation de l'utilisation de l'espace	Pas connu
Mesures mises en place en faveur d'une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités de loisir	

Perspectives d'avenir : Les efforts de sensibilisation entrepris localement devront être poursuivis et aussi mieux répertoriés. Des outils de communication à destination des pratiquants de différents types d'activités (par exemple canoë-kayak) pourraient être réalisés, mais ceci n'est pas envisageable avant 2013, la priorité étant donnée à d'autres actions.

Action 23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »
-----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de réaliser un document détaillé présentant la situation dans les différents pays concernés, la manière dont le problème « loutres et activités aquacoles » est traité, les études réalisées et les méthodes de protection mises en place.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

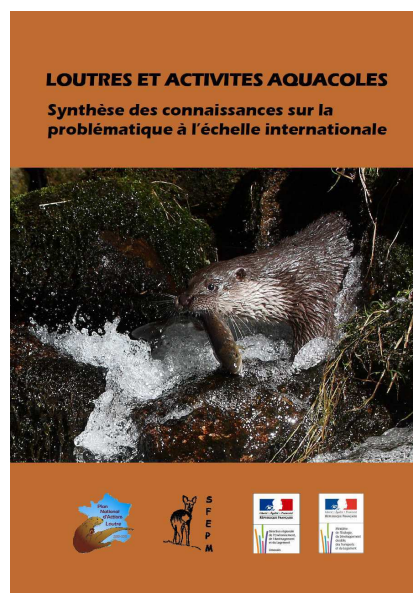
Ce rapport a été rédigé au cours de l'année 2011 et est disponible depuis janvier 2012.

Référence bibliographique :

KUHN R. (2012). Loutres et activités aquacoles : Synthèse des connaissances sur la problématique à l'échelle internationale. Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. SFEPM, 33 p. + annexe.

Téléchargeable à l'adresse :

www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf



Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Synthèse de l'information disponible (documents consultés, contacts, participation à des colloques sur le thème en question...)	Consultation d'une 60 ^{aine} de références bibliographiques, recherches sur le Net, demande d'informations auprès du Groupe Loutre de l'UICN (plus d'une 100 ^{aine} de membres), contribution de plus d'une 20 ^{aine} de personnes issues de plus d'une 10 ^{aine} de pays, participation à un colloque sur ce thème en Allemagne.
Document réalisé ainsi que sa diffusion	1 rapport de synthèse

Perspectives d'avenir : Ce rapport de synthèse sera disponible en version électronique à partir de janvier 2012. Il devra être largement diffusé auprès des acteurs concernés.

Action 24	Apporter une aide aux pisciculteurs
------------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'apporter une aide aux pisciculteurs afin de protéger leur exploitation des pertes que la Loutre peut occasionner.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Dans un premier temps, il serait utile de connaître le nombre d'exploitations susceptibles d'être victimes de pertes causées par la Loutre, à l'heure actuelle et dans un futur proche, la Loutre étant une espèce en voie de recolonisation. Un rapport présentant la liste des exploitations aquacoles et de tout autre site où le poisson constitue un enjeu économique, ainsi que des associations les représentant est en cours de rédaction à l'initiative de l'opérateur national du plan. Les exploitations seront répertoriées par type d'activité et par département. Les départements où l'espèce est présente seront notés (d'après la carte de répartition de l'espèce publiée dans le PNA). Les différents types d'activités (salmoniculture, élevage de poissons d'ornement, pisciculture en étangs, production de caviar, étangs de pêche...) et leur sensibilité à la présence de la Loutre seront présentés en introduction. Ce travail permettra de mieux évaluer les besoins en matière de sensibilisation et d'aide technique à apporter. La liste, incluant les coordonnées des exploitants et des associations, pourra être utilisée par l'animateur national du PNA et par les animateurs régionaux afin de transmettre les informations sur les opérations en cours et également dans le cadre d'éventuelles enquêtes destinées à recueillir des informations sur la prédation par la Loutre et sur l'opinion des pisciculteurs sur cette problématique.

Des discussions sont en cours sur la création d'un poste d'expert pisciculture ; celui-ci se rendra dans les piscicultures (éventuellement dans d'autres aquacultures si besoin est) afin de conseiller les exploitants sur les moyens techniques à mettre en œuvre pour empêcher les pertes dues à la Loutre et qui interviendra également lors de réunions ou de conférences pour informer et sensibiliser la profession. Cette mission sera pilotée par l'opérateur du plan.

A l'échelle locale, la LPO PACA a commencé à informer les pisciculteurs de la présence de la Loutre et mis en place une veille. Aucun dégât n'a été signalé pour l'instant, ce qui n'est pas surprenant vu la rareté de l'espèce dans la région. Une réunion d'information à destination des pisciculteurs du Forez a eu lieu en mars 2011 de manière préventive car aucun cas de prédation n'est connu à ce jour.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Au moins deux
Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'une assistance	Aucune
Montant des subventions accordées pour la mise en place des systèmes de protection	Aucune

Perspectives d'avenir : Le rapport sur l'évaluation du nombre d'exploitations aquacoles susceptibles d'être victimes de pertes causées par la Loutre en France sera finalisé au premier trimestre 2012.

Les discussions sur la création du fonds pour financer des missions de médiation devront se poursuivre pour pouvoir rendre ce service opérationnel courant 2012.

Des discussions devront également être menées sur les aides financières dont les exploitants pourraient bénéficier pour les installations nécessaires (clôtures...).

Une réunion thématique sur la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture sera organisée au premier trimestre 2012.

Action 25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'informer et sensibiliser les gestionnaires et utilisateurs des écosystèmes aquatiques sur l'espèce et ses besoins, mais aussi sur la réglementation en vigueur, afin de limiter leur impact sur la Loutre et d'encourager les comportements favorables à l'espèce.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

En PACA, les gestionnaires des écosystèmes aquatiques ont été recensés et informés du retour de la Loutre et du lancement du PNA. En Alsace, des gestionnaires, pêcheurs, pisciculteurs ont été rencontrés (70 personnes). Les outils de communication créés par le GMB (voir PNA) continuent d'être diffusés. Le GMHL a organisé 1 session de formation avec 25 techniciens de rivières et gestionnaires.

Dans le n°63 du bulletin « Rivières », destiné notamment aux techniciens de rivières, un article consacré à la Loutre, fait référence au plan d'actions (annexe 7).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'outils disponibles (outils créés, modifiés ou outils existants diffusés à une plus large échelle)	Au moins 5 déjà existants (GMB)
Nombre de personnes informées/sensibilisées	Information incomplète

Perspectives d'avenir : Les efforts doivent être poursuivis pour informer et sensibiliser les gestionnaires et utilisateurs des écosystèmes aquatiques.

La diffusion du document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides (action 15) s'intègre dans cette action.

Action 26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres
-----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de structurer et coordonner un réseau pour la collecte et la valorisation des loutres trouvées mortes.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Un réseau de collecte est en place sur le bassin de la Loire, dans le cadre de l'étude écotoxicologique. Un réseau de collecte est également en place en Bretagne (13 cadavres collectés en 2011).

Des cadavres sont également collectés dans la plupart des régions, mais, en l'absence de réseaux organisés, l'information remonte mal. Un certain nombre de cadavres sont en attente dans les congélateurs.

Dans le cadre du PNA, un groupe de travail sur la mise en œuvre des actions 7 et 26 a été constitué. Ce groupe de travail s'est réuni une première fois en mai 2011. Au cours de cette réunion, l'idée fut retenue de collecter tous les cadavres de loutres trouvés en France. Les loutres trouvées sur les routes feraient l'objet d'une autopsie simple réalisée dans la région, voire dans le département même où le cadavre est collecté ; les données biométriques et les informations sur le lieu de la découverte et la cause de mortalité seraient notées, une oreille serait prélevée pour analyse génétique et quelques autres prélèvements seraient faits notamment pour des analyses écotoxicologiques. Ce protocole simplifié doit encore être élaboré. Des fonds devront être trouvés pour les analyses écotoxicologiques, voire dans certains cas de pathologies. Les oreilles seraient stockées en attente d'études génétiques futures. Les loutres trouvées en dehors des routes, ou dans des régions où l'espèce est rare, seraient autopsiées plus finement par un spécialiste.

Depuis cette réunion, une liste des loutres trouvées mortes dans chaque département depuis 10 ans a été réalisée afin de mieux évaluer les coûts futurs de la collecte et de la valorisation des cadavres.

A titre indicatif, un documentaire sur les autopsies de loutre réalisé par Vic Simpson, spécialiste en la matière, est disponible sur DVD depuis septembre 2011. Une dizaine d'exemplaires ont été diffusés en France via l'opérateur du plan.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de participants à la structuration du réseau	Au moins 20 (membres du groupe de travail)
Nombre de cadavres collectés, répertoriés et valorisés	Aucun dans le cadre du PNA
Matériel mis à disposition à des fins scientifiques et pédagogiques	Aucun dans le cadre du PNA

Perspectives d'avenir : Une seconde réunion du groupe de travail devra être organisée rapidement début 2012 pour définir les priorités d'étude en vue de l'élaboration des protocoles d'autopsies. Il faudra redoubler d'efforts en 2012 pour mettre en place un réseau de collecte national et une centralisation nationale des cas de mortalité, surtout routière en vue de la réalisation des aménagements nécessaires (action 17).

Objectif V	Coordonner les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la Loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires
-------------------	---

Action 27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'informer au mieux l'ensemble des partenaires concernés par la mise en œuvre du plan sur les actions à mettre en place, la biologie de la Loutre et les problématiques liées à la conservation de l'espèce, au travers de réunions, formations...

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Les réunions de comité de pilotage et réunions de lancement de plan (voir début du document) sont une bonne plateforme pour informer une large palette d'acteurs sur le plan. Elles peuvent être complétées par d'autres rencontres. Par exemple, 8 réunions d'information ont été organisées en PACA avec 150 participants en tout. Les formations à la recherche d'indices de présence présentées dans l'action 1 et les formations destinées plus spécifiquement aux gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole (action 25) s'intègrent également dans cette démarche.

La diffusion de la brochure de présentation du plan (voir action 31) contribue aussi à cette action.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de réunions/formations Nombre de participants aux réunions/formations Nombre de personnes/structures participant à la mise en œuvre du plan (prospections etc.) suite à ces réunions/formations	Information incomplète

Perspectives d'avenir : Les efforts d'information sont à poursuivre.

Action 28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est la création d'une cellule d'assistance scientifique et technique dont les missions seraient : l'expertise, l'aide à la mise en œuvre d'actions concrètes de gestion, l'aide à la prise en compte de la Loutre dans le réseau Natura 2000, l'aide à la réalisation d'études scientifiques, la formation, l'information, la création d'outils...

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Cette action est essentiellement locale mais le poste d'animation nationale permet de mettre à disposition du public une assistance scientifique et technique à l'échelle nationale (réponses aux questions relatives à l'espèce, assistance pour des projets d'étude, aides à la recherche bibliographique...).

En Bretagne, une cellule d'assistance constituée de 3 personnes (GMB) intervient sur les 4 départements. Dans le Limousin, le GMHL porte l'action de médiation Faune Sauvage qui a un rôle de conseil.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Importance de la cellule d'assistance (nombre de personnes/structures partenaires, rayon d'activité, nombre de départements/régions dans lesquels la cellule est active...) Diffusion de l'information sur l'existence de cette cellule Efficacité de la cellule (nombre de contacts pour demande d'assistance, conseils prodigués, nombre d'interventions...)	Pas connu

Perspectives d'avenir : à définir

Action 29	Renforcer les coordinations régionales et nationales
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de consolider et mieux structurer le réseau de naturalistes travaillant sur la Loutre afin de favoriser la circulation de l'information et les coopérations entre les personnes travaillant sur la Loutre en France.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Le Groupe Loutre de la SFEPM a été restructuré. Une liste de correspondants régionaux est désormais disponible (www.sfepm.org/groupeLoutre.htm#liste). Une réunion de ces correspondants a été organisée par la SFEPM en septembre 2011. Le compte-rendu est disponible à l'adresse : [www.sfepm.org/pdf/CRLoutre17-18 09 2011.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/CRLoutre17-18%2009%202011.pdf)
Des réseaux régionaux (groupes loutre ou réseaux loutre) existent en Bretagne (275 membres), en Rhône-Alpes et en Alsace. Des réseaux se mettent progressivement en place dans d'autres régions.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de rencontres organisées et nombre de participants	1 rencontre nationale avec 17 participants
Nombre de membres du réseau	Pas connu
Actualisation du site Internet, nombre de visites sur le site et nombre de personnes inscrites sur la liste de discussion	Actualisation régulière du site, nombre de visiteurs pas connu pour l'instant, liste de discussion pas encore créée

Perspectives d'avenir : Une nouvelle rencontre des correspondants du Groupe Loutre SFEPM est prévue pour juin 2012. Ces rencontres devraient devenir annuelles.

L'animation des réseaux régionaux doit se poursuivre.

Une liste de discussion ouverte à tous sera créée début 2012.

Action 30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN
------------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de favoriser la circulation de l'information et les coopérations entre les Français travaillant sur la Loutre en France et la communauté internationale, notamment par la présence française et la présentation d'actions réalisées en France lors des colloques internationaux.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Le colloque international du Groupe Loutre de l'IUCN (OSG) s'est déroulé à Pavie en Italie du 30 août au 4 septembre 2011 (compte-rendu sur www.sfepm.org/pdf/colloqueltalie.pdf). Parmi les participants, 3 français (voir annexe 8).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de participants français aux colloques internationaux	3 au colloque Loutre de l'IUCN à Pavie
Nombre de communications présentées (colloques, site Internet du Groupe Loutre UICN...)	4 présentations à Pavie 1 article dans le bulletin du Groupe
Prise en compte des données et des avis français dans les actions internationales	Pas connu

Perspectives d'avenir : La section européenne du groupe Loutre UICN prévoit d'organiser un colloque en 2012 ou 2013.

Les loutrologues français sont encouragés à participer à ces rencontres, à publier leurs travaux dans le bulletin de l'OSG et à devenir membres. Beaucoup sont rebutés par la barrière de la langue.

Action 31	Animer le plan et un réseau de coopération
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'animer un réseau national de partenaires techniques et financiers pour mettre en place les actions du plan.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Un poste à temps plein pour l'animation nationale du plan fonctionne depuis le 1^{er} septembre 2010.

La première réunion du comité de pilotage national a eu lieu en décembre 2010 (voir compte-rendu sur www.sfepm.org/pdf/CR_COPIIL_1.pdf).

Au moins 15 réunions régionales relatives au plan (COPIIL régionaux ou autres) ont eu lieu depuis 2010 (voir tableau au début du document). L'animatrice nationale a pu assister à 7 d'entre elles. L'animatrice a également présenté le plan lors d'une réunion sur le potentiel d'accueil pour la Loutre en région Nord-Pas-de-Calais à Lille le 9 novembre 2010.

Le plan a été présenté lors de conférences :

- le colloque LIFE Loutre au Luxembourg du 24 au 25 septembre 2010 (compte-rendu à télécharger sur www.sfepm.org/pdf/Bull_61p19.pdf, présentation à télécharger sur le site du LIFE à l'adresse www.loutres.be/IMG/pdf/Presentation_RachelKUHN.pdf et résumé en annexe 9),
- un colloque international sur le thème « la Loutre en Allemagne - que font les voisins ? » en Allemagne du 28 au 29 novembre 2010 (compte-rendu sur www.sfepm.org/pdf/Bull_61p18.pdf, actes du colloque publiés prochainement),
- le colloque Panthera sur la biodiversité à Saint-Anthème (63) du 25 au 26 novembre 2010 (compte-rendu sur www.sfepm.org/pdf/Bull_61p20.pdf),
- le colloque européen de mammalogie (ECM) qui s'est tenu à Paris du 19 au 23 juillet 2011,
- le colloque international du Groupe Loutre (voir action 30),

Le PNA a fait l'objet d'une table ronde, lors des colloques annuels de mammalogie de la SFEPM à Voiron (38) du 16 au 17 octobre 2010 (voir le programme à l'adresse www.colloquemammiferes2010.org/programme), ainsi qu'à Lille du 14 au 16 octobre 2011 (voir le programme sur www.sfepm.org/colloque2011npdc/).

Une soirée grand public sur la Loutre et le Plan d'Actions en sa faveur a été animée à Metz en janvier 2011 (voir annexe 9).

L'animatrice a participé au séminaire de restitution du LIFE Marais de Rochefort (LPO) à Rochefort le 23 novembre 2010.

Le PNA Loutre a été présenté lors de la Fête de la Nature qui s'est tenu au Jardin des plantes à Paris du 20 au 22 mai 2011 (animation avec des scolaires, poster sur le plan, distribution de brochures aux intéressés, voir annexe 9).

Le plan a également été présenté dans des revues (voir annexe 9). Le PNA fait régulièrement l'objet d'articles dans la revue de la SFEPM « Mammifères sauvages ».

La version officielle du plan est disponible depuis novembre 2011. Elle est téléchargeable sur le site de la SFEPM à l'adresse :

www.sfepm.org/pdf/PNALoutre.pdf.

300 exemplaires du plan (200 papiers et 100 CD-ROM) ont été distribués au cours du printemps 2011 par le MEDDTL et la DREAL du Limousin.

La brochure de présentation du plan (12 pages en format A5 en couleur, téléchargeable à l'adresse :

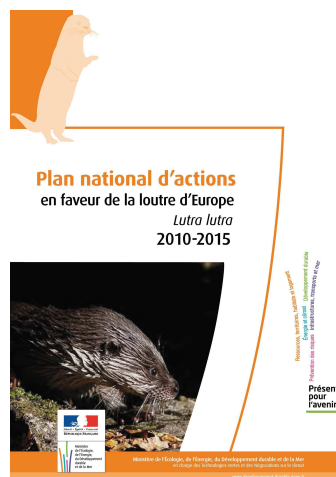
www.sfepm.org/pdf/PNALoutre.pdf) a été tirée à 13 000 exemplaires ; 10 000 exemplaires ont été distribués dans les régions.

Un site internet consacré au PNA Loutre (www.sfepm.org/planloutre.htm) a été ouvert en janvier 2011.

Le premier numéro de « l'Echo du PNA », le bulletin de liaison du plan, est paru en juillet 2011 (voir annexe 9).

Le bulletin est en téléchargement libre sur www.sfepm.org/pdf/EchoPNA1.pdf.

Le deuxième numéro est prévu pour janvier 2012.



Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Temps annuel d'animation	1 ETP pour l'animation nationale
Nombre de structures/personnes membres du réseau	Pas connu
Actions de communication entre tous les acteurs (brochure de présentation du plan, réunions, bulletins ...)	1 brochure de présentation du plan, site Internet, bulletin de liaison semestriel, un CO-PIL national, participation de l'animatrice nationale à 11 réunions dans toute la France, 8 colloques en France et à l'étranger, 3 sessions de formation.
Rapports annuels d'activité de l'animateur et tous rapports de réunions organisées	1 bilan annuel national, comptes-rendus de réunions en région

Perspectives d'avenir : Une nouvelle convention a été signée avec la DREAL du Limousin, ce qui permet de maintenir le poste d'animation nationale au moins jusqu'à août 2012.

Conclusion

Le PNA Loutre étant encore dans sa phase de lancement, peu de résultats sont visibles pour l'instant. Cependant, les initiatives sont nombreuses, malgré les restrictions budgétaires, ce qui est encourageant. Les efforts doivent être poursuivis. Le cadrage stratégique de la mise en œuvre doit encore être précisé tant au niveau national que local. Les échanges d'information entre les pilotes locaux (DREALs, animateurs) et les pilotes nationaux (DREAL du Limousin et surtout animatrice nationale) doivent être développés afin notamment de transmettre l'information en temps réel. Une certaine carence en renseignements a été constatée, surtout pour les actions de communication et les actions n'étant pas directement réalisées dans le cadre de déclinaisons régionales. Les échanges doivent également être développés avec l'administration centrale, notamment par rapport à la TVB, à la SCAP, aux études d'impact. Les efforts doivent se concentrer sur les actions de priorité 1 afin que celles-ci soient toutes bien lancées en 2012. Beaucoup de partenaires déplorent le manque de moyens que l'Etat consacre aux plans d'actions. En particulier les fortes réductions des subventions versées pour les régions (crédits de 2500 euros par région en 2012 pour l'animation régionale) risquent d'handicaper la mise en œuvre des actions, surtout pour un plan en phase de lancement comme l'est le PNA Loutre.

Récapitulatif de l'état d'avancée des actions

Action	Action engagée	Prévue pour l'année écoulée	En discussion	Contacts pris avec partenaires
1	Oui	Oui		
2	Oui	Non		
3	Oui	Oui		
4	Oui	Oui		
5	Non	Oui	Non	Non
6	Non	Oui	Oui	Oui
7	Oui	Non		
8	Oui	Oui		
9	Oui	Oui		
10	Oui	Oui		
11	Oui	Oui		
12	Oui	Oui		
13	Oui	Oui		
14	Oui	Oui		
15	Oui	Oui		
16	Oui	Oui		
17	Oui	Oui		
18	Non	Non	Non	Non
19	Oui	Non		
20	Oui	Oui		
21	Oui	Oui		
22	Oui	Non		
23	Oui	Oui		
24	Oui	Oui		
25	Oui	Oui		
26	Oui	Oui		
27	Oui	Oui		
28	Oui	Oui		
29	Oui	Oui		
30	Oui	Oui		
31	Oui	Oui		

Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan

Actions	Indicateurs de suivi et d'évaluation	
1	Nombre de sessions de formation organisées Surface prospectée Carte de la répartition de la Loutre en France réalisée selon une méthode standardisée	Au moins 16 Information incomplète Prévue pour la fin du plan
2	Surface prospectée selon une (des) méthode(s) de prospection affinée(s) Cartes réalisées	Information incomplète Information incomplète
3	Etude(s) réalisée(s) Rapports d'étude, articles scientifiques	1 étude finalisée 1 rapport final
4	Etudes réalisées Rapports et articles scientifiques	1 étude en cours, 1 étude en préparation
5	Nombre de sites suivis Nombre de paramètres de l'habitat pris en compte Rapports et articles scientifiques	Action non débutée
6	Nombre de critères pris en compte et données disponibles pour chaque critère Rapport et cartes réalisés	Action non débutée
7	Nombre d'études, d'analyses Nombre d'individus autopsiés Rapports et articles scientifiques	Aucune dans le cadre du PNA
8	Nombre de propriétaires d'étangs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques	Information incomplète
9	Nombre de pisciculteurs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques	Minimum 11
10	Nombre de sites d'étude Nombre de techniques différentes ou de combinaisons de techniques testées Nombre de systèmes efficaces obtenus suite à ces tests	1 site (en cours) 2 techniques
11	Nombre d'outils pris en compte, nombre de démarches Taux de prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques et meilleur respect de la réglementation existante en matière de protection des milieux aquatiques	Information incomplète
12	Nombre de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre Nombre de sites où la prise en compte de l'espèce a été améliorée	Encore aucun à notre connaissance Information incomplète
13	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre de manière adéquate	Pas d'information Information incomplète
14	Nombre de régions où la Loutre est prise en compte dans l'élaboration de la Trame bleue Nombre et taille des corridors Nombre de mesures prises pour aménager les corridors	13 Pas encore défini Encore aucune
15	Cahier technique réalisé et qualité de la diffusion Nombre de prises en compte de ce cahier technique dans les dossiers d'aménagement	En cours
16	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de barrages dont l'impact sur la Loutre est évalué Nombre de passages construits pour permettre le franchissement des barrages	Information incomplète Au moins 66 Encore aucun depuis le lancement du PNA
17	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'aménagements répertoriés et contrôlés Rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes » Nombre d'aménagements efficaces destinés à réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules mis en place	Pas connu Au moins 59 Pas débuté Au moins 2 (dans l'Indre)
18	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Mesures prises pour réduire la mortalité par noyade dans les engins de pêche	Pas connu Pas connu
19	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Mesures mises en place pour réduire la mortalité par piégeage et tirs	Information incomplète Pas connu
20	Nombre de régions/associations locales choisissant d'utiliser cet outil Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de Havres de Paix créés et surfaces conventionnées	1
21	Nombre de supports de communication créés et de concepts d'animation élaborés Diffusion de ces outils (nombre d'exemplaires de plaquettes, de mallettes pédagogiques, nombre de structures proposant ces outils, nombre de participants aux animations...)	Au moins 5 publications Pas connu

22	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de cas où la Loutre et le milieu aquatique en général sont pris en compte dans l'organisation des activités de loisir et la réglementation de l'utilisation de l'espace Mesures mises en place en faveur d'une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités de loisir	Information incomplète Pas connu
23	Synthèse de l'information disponible (documents consultés, contacts, participation à des colloques sur le thème en question...) Document réalisé ainsi que sa diffusion	Consultation d'une 60 ^{aine} de références bibliographiques, recherches sur le net, demande d'informations auprès du Groupe Loutre de l'UICN (plus d'une 100 ^{aine} de membres), contribution de plus d'une 20 ^{aine} de personnes issues de plus d'une 10 ^{aine} de pays, participation à un colloque sur ce thème en Allemagne. 1 rapport de synthèse
24	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'une assistance Montant des subventions accordées pour la mise en place des systèmes de protection	Au moins deux Aucune Aucune
25	Nombre d'outils disponibles (outils créés, modifiés ou outils existants diffusés à une plus large échelle) Nombre de personnes informées/sensibilisées	Au moins 5 déjà existants (GMB) Information incomplète
26	Nombre de participants à la structuration du réseau Nombre de cadavres collectés, répertoriés et valorisés Matériel mis à disposition à des fins scientifiques et pédagogiques	Au moins 20 (groupe de travail) Aucun dans le cadre du PNA Aucun dans le cadre du PNA
27	Nombre de réunions/formations Nombre de participants aux réunions/formations Nombre de personnes/structures participant à la mise en œuvre du plan (prospections etc.) suite à ces réunions/formations	Information incomplète
28	Importance de la cellule d'assistance (nombre de personnes/structures partenaires, rayon d'activité, nombre de départements/régions dans lesquels la cellule est active...) Diffusion de l'information sur l'existence de cette cellule Efficacité de la cellule (nombre de contacts pour demande d'assistance, conseils prodigués, nombre d'interventions...)	Pas connu
29	Nombre de rencontres organisées et nombre de participants Nombre de membres du réseau Actualisation du site Internet, nombre de visites sur le site et nombre de personnes inscrites sur la liste de discussion	1 rencontre nationale avec 17 participants Pas connu Actualisation régulière du site, nombre de visiteurs pas connu pour l'instant, liste de discussion pas encore créée
30	Nombre de participants français aux colloques internationaux Nombre de communications présentées (colloques, site Internet du Groupe Loutre UICN...) Prise en compte des données et des avis français dans les actions internationales	3 au colloque Loutre de l'UICN à Pavie 4 présentations à Pavie 1 article dans le bulletin du Groupe Pas connu
31	Temps annuel d'animation Nombre de structures/personnes membres du réseau Actions de communication entre tous les acteurs (brochure de présentation du plan, réunions, bulletins ...) Rapports annuels d'activité de l'animateur et tous rapports de réunions organisées	1 ETP pour l'animation nationale Pas connu 1 brochure de présentation du plan, site Internet, bulletin de liaison semestriel, un COPIL national, participation de l'animatrice nationale à 11 réunions dans toute la France, 8 colloques en France et à l'étranger, 3 sessions de formation. 1 bilan annuel national, comptes-rendus de réunions en région

Actions déclinées (en cours ou prévues) dans les différentes régions

Le plan étant encore dans sa phase de lancement, toutes les régions n'ont pas été en mesure de remplir ce tableau

Actions	Alsace	Auvergne	Basse-Normandie	Bourgogne	Bretagne	Centre	Champagne-Ardenne	Languedoc-Roussillon	Limousin	Midi-Pyrénées	PACA	Pays de Loire	Rhône-Alpes
1					oui	oui		oui	oui		oui		oui
2					oui	oui		oui	oui		oui		oui
3					oui	non		oui	non		oui		nc
4					non	oui		non	oui		oui		oui
5					non	oui		non	oui		non		oui
6					non				oui		oui		oui
7					oui	oui		oui	oui		non		?
8					oui	oui		non	oui		non		?
9					oui	oui		oui	oui		oui		?
10					oui	oui		?	oui		non		?
11					oui	oui		oui	oui		oui		oui
12					oui	oui		non	oui		oui		oui
13					oui	oui		oui	oui		oui		oui
14					oui	oui		non	oui		oui		oui
16					oui	oui		non	oui		oui		?
17					oui	oui		oui	oui		oui		oui
18					non	oui		non	oui		non		?
19					oui	oui		oui	oui		oui		oui
20					oui	oui		non	oui		non		?
21					oui	oui		oui	oui		non		oui
22					oui	oui		oui	oui		oui		oui
24					oui	oui		?	oui		oui		?
25					oui	oui		?	oui		oui		oui
26					oui	oui		oui	oui		oui		oui
27					oui	oui		oui	oui		oui		oui
28					oui	oui		oui	oui		non		oui
29					oui	oui		oui	oui		oui		oui
30					oui	oui		oui	oui		non		
31													

BILAN FINANCIER

Région	Financements		
	Financeurs	Montants en €	Projets financés
Alsace			
Aquitaine			
Auvergne	DREAL	10 000	Animation plan régional
	DREAL	10 000	Réédition de la brochure "La Loutre, histoire d'une sauvegarde"
	EDF, ONCFS, EPIDOR, ASF, WWF, Catiche Production	20 000	
Bretagne	DREAL	5000	Animation du plan
	CG 29	2650	Assistance passage à loutres et gestion des habitats
	CG 56	3000	
	CR	1800	Lettres de liaison Réseau Loutre et Havres de Paix
	WWF	5000	Etude pisciculture test
Centre			
Languedoc-Roussillon	DREAL	15000	Animation du plan Suivi des populations
	CR	4500	
	AE Adour Garonne	4500	
	Méridionalis	6000	
Limousin	DREAL Europe (FEDER) AE Adour Garonne CR	10245	Animation du plan régional
		4279,2	Actualisation carte de répartition
		6062,12	Mise en place d'un support d'information mobile
Lorraine	MEDDTL	10500	Prospections dans le cadre de l'opération Carnet B
Midi-Pyrénées			
PACA	DREAL	6000	Animation du plan et prospections (Subvention DREAL pour les mammifères semi-aquatiques de 18 000 €)
Pays de Loire	DREAL	2995	Inventaire Loutre en Mayenne
	Autres	1997	
	Natura 2000	26154	Passages à loutres dans le 85 par le PIMP
Rhône-Alpes	DREAL	7500	Toutes les actions du plan sauf analyses génétiques
	CR	16130	
	CNR	6000	Toutes les actions du plan
	Fondation N&D SGGA	2000	Analyses génétiques

National	Financements		
	Financier	Montants en €	Projets financés
	MEDDTL/DREAL Limousin	46 000	Animation nationale 2010/2011
	MEDDTL/DREAL Limousin	6 000	Brochure PNA
	MEDDTL	3 000	Week-end Loutre (dans le cadre du rapportage Natura 2000)
	MEDDTL/DREAL Limousin	40 000	Animation nationale 2011/2012
	LIFE Loutre Belgique et Luxembourg	250	Déplacement conférence
	Association Aktion Fischotterschutz	270	Déplacement conférence
	Association CROC	106	Déplacement conférence
	Association GON	325	Déplacement conférence

LEXIQUE

ASTERS : Conservatoire départemental d'espaces naturels de Haute-Savoie
AAPPMA : Association Agréée pour la Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique
AE : Agence de l'Eau
ASF : Autoroutes du Sud de la France
CG : Conseil Général
CNR : Compagnie Nationale du Rhône
CORA FS : Centre Ornithologique Rhône-Alpes Faune Sauvage
CR : Conseil Régional
CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
CREN : Conservatoire Régional des Espaces Naturels
CTMA : Contrat Territorial Milieux Aquatiques
CETMEF : Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales
DIRO : Direction Interrégionale des Routes de l'Ouest
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDF : Electricité de France
GMB : Groupe Mammalogique Breton
GMHL : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
IAV : Institut d'Aménagement de la Vilaine
GON : Groupement Ornithologique et Naturaliste du Nord
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MEDDTL : Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
OSG : Otter Specialist Group
PACA : Provence Alpes Côtes d'Azur
PIMP : Parc Interrégional du Marais Poitevin
PLU : Plan Local d'Urbanisme
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SGGA : Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche
SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
SIG : Système d'Information Géographique
SNE : Sologne Nature Environnement
SCAP : Stratégie nationale de Création d'Aires Protégées
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
TVB : Trame Verte et Bleue
WWF : World Wide Fund (Fonds Mondial pour la Nature)

ANNEXES

Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des animateurs régionaux de plan

Région	Référent DREAL	Animateur régional
Alsace	Michelle.SCHORTANNER@developpement-durable.gouv.fr	vadim.heuacker@odonat-alsace.org
Aquitaine	Andy.PAPACOTSIA@developpement-durable.gouv.fr	
Auvergne	Patrick.CHEGRANI@developpement-durable.gouv.fr	charles.lemarchand@univ-bpclermont.fr
Basse-Normandie	Thomas.BIERO@developpement-durable.gouv.fr	
Bourgogne	Philippe.PAGNIEZ@developpement-durable.gouv.fr	
Bretagne	LUC.MORVAN@developpement-durable.gouv.fr	franck.simonnet@gmb.asso.fr
Centre	julie.marcinkowski@developpement-durable.gouv.fr	emmanuelle.sarat@oncfs.gouv.fr rrosoux@ville-orleans.fr
Champagne-Ardenne	cecile.mayer@developpement-durable.gouv.fr	
Languedoc-Roussillon	luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr	alepe-dir@wanadoo.fr
Limousin	veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr	g.caublot@gmhl.asso.fr
Lorraine	Stephanie.Cadiot@developpement-durable.gouv.fr	
Midi-Pyrénées	mallorie.sourie@developpement-durable.gouv.fr	frederic.neri@espaces-naturels.fr cecile.poentis-gounot@oncfs.gouv.fr
PACA	robin.rolland@developpement-durable.gouv.fr	pierre.rigaux@lpo.fr
Pays de Loire	jean-pierre.lebosse@developpement-durable.gouv.fr	benoit.marchadour@lpo.fr jean-christophe.brun@oncfs.gouv.fr
Poitou-Charentes	Yann.ROLLAND@developpement-durable.gouv.fr	
Rhône-Alpes	carole.ray-barman@developpement-durable.gouv.fr	direction.loire@lpo.fr

Annexe 2 : Liens auxquels télécharger les comptes-rendus de réunion

Lyon le 6 mai 2010

www.sfepm.org/pdf/CR%20Rhone-Alpes.pdf

Montpellier le 19 janvier 2011

www.sfepm.org/pdf/CRLanguedocRoussillon.pdf

Clermont-Ferrand le 29 mars 2011

www.sfepm.org/pdf/CR_copil_Auvergne_PNA-loutre_110329.pdf

Limoges le 28 avril 2011

www.sfepm.org/pdf/CRLimousin-avril2011.pdf

Nantes le 5 mai 2011

www.sfepm.org/pdf/CRPaysdeLoire-mai2011.pdf

Limoges le 20 septembre 2011

www.sfepm.org/pdf/CRLimousinsept2011.pdf

Valence le 3 novembre 2011

www.sfepm.org/pdf/CRreunionsudnov2011.pdf

Liens auxquels télécharger les bilans régionaux

Bretagne : www.sfepm.org/pdf/PNALoutre_bilanBretagne2011.pdf

PACA : www.sfepm.org/pdf/PNALoutre_bilanPACA2011.pdf

Annexe 3 : Article sur la redécouverte de la Loutre en Franche-Comté paru dans la revue de la SFEPM « Mammifères Sauvages » n° 61 (avril 2011)

★ Redécouverte de la Loutre en Franche-Comté !

Le 22 décembre 2010, en me promenant le long d'un cours d'eau situé sur le bassin versant de l'Ain en amont de la ville de Champagnole (Jura), je trouve des traces d'un mammifère dans la neige. Cette piste, qui suit le cours d'eau, attire rapidement mon attention : la plupart des empreintes présentent cinq doigts, la taille est de 7 cm environ, les empreintes postérieures laissant apparaître un talon assez long, les antérieures, plus rondes, avec le cinquième doigt pas toujours bien marqué.

Cette piste longeait le cours d'eau, y rentrait par trois fois, et partait également à plusieurs reprises à une quinzaine de mètres des berges. L'animal marche à plusieurs reprises sur un tronc d'arbre. L'ensemble de ces éléments sont caractéristiques de la Loutre, ce qui a par la suite été confirmé sur visualisation des photos.

Une heure de recherche d'épreintes ou d'autres indices de l'espèce a été infructueuse, le cours d'eau en crue ne laissant que peu de zones propices émergées.

Cette observation est la preuve de la présence contemporaine de l'espèce en Franche-Comté. Cette présence était déjà suspectée, en effet la Loutre est en progression dans une grande partie de la France, et notamment en Rhône-Alpes, où l'espèce est présente en Haute-Savoie et dans l'Ain, deux départements limitrophes de la Franche-Comté. La Franche-Comté est dans la continuité directe du bassin versant de l'Ain, rivière où la présence de l'espèce est avérée depuis 2004 sur sa partie aval et sur le Suran, un affluent (BOUCHARDY et BOULADE, 2005).

En Franche-Comté, l'espèce est notée jusque dans les années 1980, puis seules quelques observations sporadiques ont été faites depuis (MORIN, 2008).

Espérons que cette observation soit le début d'une longue série... Des prospections plus approfondies sur ce cours d'eau seront menées cette année 2011. Cette première observation motivera peut-être les naturalistes francs-comtois et d'autres régions à prospecter le long de leurs cours d'eau !

Willy GUILLET

Bibliographie :

- BOUCHARDY C. et BOULADE Y. 2005. *Recherche de la loutre sur la rivière Ain*. Action A61 : plan de préservation. Programme Life Nature, 26 p.

- MORIN C. 2008. *Etat des connaissances sur cinq mammifères de milieux aquatiques et intérêt de leur prise en compte dans le Plan régional d'actions en faveur des tourbières (PRAT)*. Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Franche-Comté, Ligue pour la Protection des Oiseaux Franche-Comté.



Willy GUILLET

Annexe 4 :

Extrait du programme des 8^{èmes} Rencontres régionales du patrimoine naturel
Muséum de Grenoble

Mammifères sauvages de la région Rhône-Alpes

Jeudi 14 et vendredi 15 octobre 2010

Jacques Bouché¹ et Gwenaël Jacob² : L'apport de la génétique dans la compréhension des phénomènes de recolonisation : l'exemple de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) fait aujourd'hui l'objet d'un plan national d'actions animé par la SFEPM. Le suivi de la recolonisation de cette espèce est assuré en Rhône-Alpes par le *Réseau loutre* piloté par le CORA Faune Sauvage et relayé sur le terrain par des observateurs salariés ou bénévoles. L'application des protocoles standards basés sur la recherche d'indices de présence permet de suivre l'avancée des fronts de colonisation. Au-delà, le projet inclut de mesurer la dynamique de l'espèce et sa stratégie de dispersion par l'analyse de l'ADN contenu dans les épreintes. L'objectif est de mieux comprendre et protéger les individus et leurs habitats.

1, CORA Faune Sauvage, Coordinateur Réseau loutre Rhône-Alpes et 2, Département de Biologie de l'Université de Fribourg, Docteur en Biologie

Annexe 5 : Document rédigé et diffusé par le Groupe Loutre de l'UICN

Source :

www.otterspecialistgroup.org/Library/Continents/Europe/EIA_and_Otters_Recommendations_FRENCH.pdf

Groupe Loutre de l'UICN Recommandations pour la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact environnemental

Public ciblé

Ces recommandations sont destinées aux aménageurs et aux bureaux d'études réalisant des études d'impact environnemental, ainsi qu'aux associations de protection de la nature et aux administrations en charge du suivi des dossiers d'études d'impacts (biologistes, juristes), qui doivent vérifier la bonne prise en compte de la Loutre d'Europe dans une étude d'impact, conformément à la Directive 85/337/EEC.

Contexte

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est inscrite en annexe II et IV de la Directive Habitats 92/43/EEC, ce qui implique certaines obligations pour les aménageurs au sein de l'Union Européenne. La Directive Habitats impose que les espèces et les habitats d'intérêt communautaires, y compris les corridors qui les connectent, soient pris en compte dans le cadre d'une étude d'impact, sur l'ensemble du territoire de l'UE, et pas seulement dans les Zones Spéciales de Conservation. Les besoins futurs des loutres doivent aussi être pris en compte dans les zones qui n'ont pas encore été recolonisées. Par exemple, il convient de s'assurer que la liberté de mouvement des loutres le long des cours d'eau ne soit pas entravée par des obstacles. Les études d'impact relatives à la Loutre doivent toujours être réalisées par des naturalistes familiarisés avec l'écologie de l'espèce et son étude sur le terrain. Les présentes recommandations comprennent une annexe avec une brève description de la biologie de l'espèce et des méthodes d'études utilisées, incluant des précisions sur toute hypothèse faite et les limites des méthodes utilisées.

Habitat de la Loutre

L'habitat de la Loutre comprend tous types de zones humides et d'écosystèmes aquatiques, à la fois en eau douce et en milieu côtier. Il comprend le cours d'eau (ou le lac, l'étang...) plus une portion de rive ou de côte large d'au moins 100 m. Pour les catiches dans lesquelles les loutres donnent naissance à leurs petits, la distance peut être beaucoup plus grande, surtout en zone littorale.

Evaluation de l'habitat

Les éléments pouvant être affectés par l'aménagement sont 1) les espèces proies et les sites de nourrissage, y compris les déplacements et les migrations des espèces proies ; 2) les sites pour le repos ; 3) les sites où les loutres se reproduisent, incluant les catiches dans lesquelles elles mettent bas et élèvent leurs petits ; 4) les corridors le long desquels les loutres se déplacent et se dispersent ; 5) l'accès permanent à l'eau douce.

La sensibilité des sites d'alimentation et de repos dépend de l'ampleur du projet d'aménagement par rapport à la taille du territoire d'un individu dans ce secteur. Quelle que soit la taille des territoires, les sites de reproduction, les corridors et les sites où l'accès à l'eau douce est permanent, sont toujours d'une importance cruciale pour les loutres.

Chacun des 5 points énumérés doit être considéré au cours de toute étude d'impact. Là où cela n'est pas pertinent, il convient de le spécifier explicitement. Dans la plupart des cas, l'évaluation doit être fondée sur des études de terrain. Cependant, il est possible d'obtenir des informations d'autres sources.

Afin d'évaluer l'importance des sites concernés pour la Loutre, les études de terrain doivent être menées au minimum au cours de deux saisons différentes. Lorsque l'aménagement est de grande ampleur, le suivi doit couvrir chacune des quatre saisons, afin de déterminer la situation initiale, avant d'évaluer l'impact et de proposer des mesures de réduction d'impact et des mesures compensatoires. Là où on pense que la période des travaux aura un impact considérable, par exemple, là où

l'existence de catiches de mise bas et de sites de reproduction est connue, une prospection sur le terrain doit être effectuée une nouvelle fois juste avant le début des travaux.

Distribution, statut et évolution des populations

Il est impératif de tenir compte du statut, de la distribution et de la tendance évolutive des populations car cela influence l'impact de l'aménagement. Le statut de conservation doit être pris en compte aussi bien à l'échelle régionale que plus locale. L'approche régionale place la situation locale dans le contexte d'une métapopulation. Par exemple, est-ce que l'aménagement doit se faire au sein du noyau d'une population ou en périphérie dans des populations isolées, ou alors dans une zone où la présence de la Loutre est attendue dans un futur proche?

Des informations sur le statut des populations et les tendances évolutives sont généralement disponibles dans des rapports publiés ou non publiés (par exemples les rapports relatifs à l'article 17 de la Directive Habitat). Si cette information n'est pas disponible, des études appropriées doivent être réalisées. De plus, le statut actuel de la Loutre dans le site directement concerné par l'aménagement doit être déterminé. Cela peut s'avérer utile de s'entretenir avec des personnes de la région familiarisées avec le site en question et ayant des connaissances sur la présence de l'espèce.

Impact de l'aménagement

L'évaluation de l'impact sur la fonctionnalité écologique des habitats aquatiques, des zones adjacentes et des populations de loutres doit tenir compte 1) du statut de conservation, 2) de la disponibilité en nourriture, 3) des sites pour le repos, 4) des sites pour la reproduction et 5) des corridors.

L'étude d'impact doit se fonder sur ces informations pour évaluer les risques de changements pour la population, son statut de conservation et sa viabilité.

Les méthodes utilisées dans l'étude d'impact doivent être déterminées par un spécialiste de la Loutre et doivent être adaptées à l'aménagement en question.

Mesures de réduction d'impact et mesures compensatoires

Les mesures de réduction d'impact et les mesures compensatoires doivent être proportionnelles à l'impact.

Suivi

Durant la phase de construction, un chargé Environnement doit être nommé pour superviser et contrôler la qualité du travail réalisé. Cette personne doit chercher conseil auprès de spécialistes de la Loutre.

Si l'autorisation de réaliser l'aménagement est délivrée, à condition de mettre en œuvre des mesures de réduction d'impact pour la Loutre, il convient d'exiger qu'une évaluation de l'efficacité des mesures prises soit réalisée après leur achèvement. Là où c'est approprié, cette évaluation doit tenir compte d'études de référence réalisées avant le début des travaux, afin de fournir des données de base avec lesquelles comparer les résultats des suivis réalisés pendant et après la construction.

Evaluation de l'étude d'impact

Lorsqu'une étude d'impact est évaluée par quelqu'un qui ne dispose pas de connaissances sur la Loutre ou qui a des doutes au sujet de ce qui est écrit, cette personne doit recourir aux conseils d'un biologiste expérimenté ayant les connaissances sur la Loutre et l'expérience de terrain nécessaires.

Annexe

Biologie et écologie de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Les loutres sont des carnivores hautement spécialisés qui se nourrissent principalement de poissons, mais aussi d'amphibiens, de crustacés, d'insectes etc. L'habitat de la Loutre comprend non seulement des rivières, des affluents, des lacs, des estuaires et des côtes mais aussi des ruisselets, des sources, des tourbières, des marais, des fossés, des canaux et tout point d'eau artificiel tels que réservoir ou étang de pisciculture. De plus, l'habitat inclut des corridors le long desquels les loutres se déplacent, parfois sur la terre ferme entre deux points d'eau. La structure des rives et du lit des cours d'eaux/fond de la mer et la profondeur de l'eau sont des paramètres importants pour la disponibilité des proies. Les eaux profondes et celles sans ou avec peu de structures sur le fond, où notamment les proies

peuvent se cacher, constituent des habitats sub-optimaux. Par contre, la visibilité dans l'eau n'est pas un facteur limitant, l'espèce étant nocturne dans la plupart des endroits. Les loutres ne se limitent pas aux habitats préservés ; on peut les trouver n'importe où, y compris dans les villes et les complexes industriels, à condition qu'une nourriture suffisante et certains autres éléments clés de l'habitat soient disponibles. Durant le 21^{ème} siècle, des mouvements de recolonisation ont été observés dans de nombreuses régions d'Europe. Une pression démographique accrue au sein des populations de loutres explique généralement la recolonisation des zones désertées. Ceci peut amener les loutres à occuper des habitats sub-optimaux.

Il y a en Europe, des secteurs où la Loutre est absente pour le moment, mais qui sont susceptibles d'être colonisés dans le futur. Ici, les besoins de l'espèce doivent également être pris en compte. Il est particulièrement important que les routes et autres aménagements soient conçus de sorte à ce que, lorsque les loutres auront recolonisé cette zone, elles puissent se déplacer librement et en sécurité au sein de leurs habitats.

Etant donné que les loutres passent un temps considérable dans l'eau et ont peu de réserves de graisses, elles sont très sensibles au manque de nourriture. C'est pourquoi, il est crucial qu'elles disposent de nourriture en permanence. La disponibilité en nourriture peut subir des changements saisonniers considérables (gel, sécheresse, etc.). La taille des territoires dépend de la disponibilité en nourriture et de certains autres éléments clés de l'habitat, telle que la présence d'eau douce en milieu littoral (en milieu marin, la Loutre d'Europe a besoin d'eau douce pour rincer sa fourrure du sel, afin de maintenir son efficacité isolante), les terriers et les sites pour l'élevage des jeunes. Afin de donner une idée des surfaces concernées, les territoires des femelles couvrent de 5 à 20 km de rivières, plus les affluents, alors que ceux des mâles peuvent être deux fois plus grands. En zone littorale, dans les estuaires et dans les zones avec un apport artificiel de nourriture (piscicultures), les territoires sont généralement plus petits.

Les loutres peuvent mettre bas à n'importe quelle période de l'année. Les femelles prennent soin de leurs jeunes pendant au moins un an. Les catiches où les femelles mettent bas peuvent se situer relativement loin des cours d'eau. Un dérangement de la femelle durant la première année, surtout si les jeunes ne sont pas encore capables de chercher leur nourriture, peut conduire à un abandon de la portée et, par conséquent, à la mort des jeunes. Les sub-adultes, qui viennent juste de quitter leur mère, dépendent souvent de proies faciles à attraper, telles que les amphibiens, les crustacés, les insectes et certains poissons lents. Ainsi, ce n'est pas seulement la disponibilité en nourriture dans son ensemble, mais aussi certains types de proies, qui peuvent avoir un effet significatif sur le bon état de santé des loutres.

En raison de leurs adaptations au mode de vie semi-aquatique, les loutres sont moins agiles sur terre et ceci augmente les risques qu'elles soient tuées par un véhicule, en comparaison avec d'autres carnivores de petite ou moyenne taille.

Méthodes et approches

Généralités

Un aménagement peut affecter l'habitat de la Loutre à une échelle de quelques dizaines de mètres jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres. S'il n'est pas possible d'être normatifs ici, il est nécessaire que l'échelle de travail adoptée dans le cadre d'une étude d'impact sur la Loutre, soit adaptée à l'échelle de l'aménagement et aux effets potentiels.

Présence de la Loutre, statut et densités

Les loutres déposent des épreintes (crottes) spécifiques à l'espèce. Leur présence est un indicateur simple et certain de la présence de l'espèce, mais sur une petite échelle, l'absence de ces indices ne signifie pas qu'il n'y a pas de loutres dans le secteur. Le nombre d'épreintes ne permet pas de déterminer le nombre de loutres. Cependant, des sites de marquage avec plusieurs épreintes de différents niveaux de fraîcheur, indiquent une présence régulière de l'espèce. A l'inverse, lorsqu'il n'y a qu'une seule épreinte ou quelques épreintes très anciennes, celles-ci peuvent avoir été déposées par des individus erratiques et il peut s'agir de zones sub-optimales ou non encore colonisées (il faut également garder à l'esprit que les femelles qui viennent de mettre bas ne laissent généralement pas de signes de leur présence avant que les jeunes aient atteint l'âge de deux mois). La pérennité des épreintes est influencée par les conditions météorologiques (pluie, neige, végétation qui pousse, feuilles qui tombent, marées). Les changements saisonniers dans le comportement de marquage peuvent aussi influencer les résultats d'un suivi. Ceci doit être pris en compte, surtout lorsque plusieurs suivis sont réalisés consécutivement et que les résultats sont comparés afin de déterminer l'utilisation par

les loutres/l'efficacité de mesures de réduction d'impact et de mesures compensatoires. Les questionnaires et les entretiens avec les locaux (pêcheurs, chasseurs, forestiers, propriétaires) ne sont pas nécessairement fiables et doivent être utilisés uniquement en complément d'autres méthodes.

Des informations sur le statut des populations, les densités et les tendances évolutives sont généralement disponibles dans des rapports publiés ou non publiés (par exemple les rapports relatifs à l'article 17 de la Directive Habitats). La question du statut et de la tendance évolutive se réfère le plus souvent à de larges secteurs. Si ces informations ne sont pas disponibles, il est nécessaire de procéder à une étude de répartition sur au moins plusieurs centaines de kilomètres carrés. Au sein de chaque carré de 10 x 10 km, les indices de présence doivent être recherchés dans au moins 4 sites. Ce site peut être une portion de rive de 600 m ou un pont selon la méthode choisie.

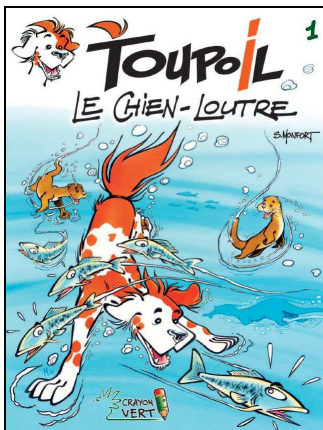
De plus, une évaluation de la densité des indices de présence dans l'aire d'étude pourrait être faite par calcul du nombre (d'épreintes, de sites de marquage, de terriers, d'empreintes etc.) par kilomètre de rive prospectée. Les variations de cette densité peuvent être détectées par des suivis répétés selon une méthode standardisée. Ces données doivent être interprétées avec précaution, étant donné qu'elles sont susceptibles d'être fortement influencées par des facteurs saisonniers tels que la neige, le gel, l'importance de la végétation et le comportement de marquage, lorsqu'on compare différentes saisons, ainsi que par la nature de l'habitat lorsqu'on compare des secteurs à une période donnée.

Les femelles avec des loutrons peuvent être identifiées par recherches d'empreintes dans un substrat approprié, des observations directes (visuelles et auditives) et l'utilisation d'appareils à déclenchement automatique. Des informations sur le nombre exact de loutres peuvent être obtenues par analyse génétique des épreintes, par pistage dans la neige et dans certains cas (par exemple dans la Péninsule ibérique), par observation directe.

Habitat

Les fonctions de l'habitat (nourriture, gîtes pour le repos diurne, les sites pour l'élevage des jeunes et les corridors) doivent être déterminées sur le terrain par recherche d'indices de présence sur les rives ou les côtes (empreintes, épreintes, places de ressui, pistes, restes de repas) et de structures dans l'eau et sur la rive (possibilités de gîtes enterrés ou à la surface). Selon la zone concernée, la disponibilité en nourriture peut être estimée par analyse des épreintes, pêche électrique ou en ayant recours à des rapports d'études récents. Il convient de tenir compte de la présence potentielle de catiches (c'est à dire les terriers où les loutrons naissent et où ils peuvent rester jusqu'à l'âge de dix semaines). De tels gîtes sont souvent éloignés de l'eau, et peu de signes, voire aucun, n'indiquent la présence de loutres, ce qui les rend particulièrement difficiles à identifier. Tout aussi importants sont les endroits où les loutrons séjournent après avoir quitté leur premier gîte. Ceux-ci sont plus près de l'eau, souvent dans une végétation très dense et proches de sites où la nourriture est abondante. A la fois les gîtes de mise bas et les sites où les loutres élèvent ensuite leurs jeunes sont des facteurs déterminants pour le statut des loutres, avec des conséquences à long terme à l'échelle locale et régionale s'ils sont affectés.

Annexe 6 : Publications sur la Loutre



Lire, regarder, en savoir +

Cette liste (très incomplète) s'adresse aux curieux de nature et de tous âges

- **LA LOUTRE**
STJ n°528 - Editions ICEM
- **LE GRAND VOYAGE DE LA PETITE LOUTRE**
Ch. Bouchardy / B. Charles - Editions Milan
- **SUR LA PISTE DE LA LOUTRE**
L'Hermine Vagabonde n°29 - Editions Bretagne Vivante-SEPNB
- **LOUTRE D'EUROPE, la reconquête des rivières**
Eau et Rivières de Bretagne n°137 (supplément)
- **PRÉSERVATION DE LA LOUTRE D'EUROPE en Bretagne**
F. Simonnet / X. Grémillet - Le Courrier de la Nature n°247
- **LA LOUTRE**
R. Rosoux et J. Green - Collection Approche - Editions Belin
- **LA LOUTRE**
R. Rosoux et M-des-Neiges de Bellefroid
Collection Portraits Sauvages - Editions Artémis
- **LA LOUTRE D'EUROPE, histoire d'une sauvegarde**
Ch. Bouchardy - Editions Catiche Productions - Libris
- **LA LOUTRE, frisson de l'onde**
Film de Ch. Bouchardy, Ph. Garguil et R. Rosoux - Catiche Productions

• À L'AFFÛT DES LOUTRES

Textes et photos de S. Raimond - Éditions Mines de Rien

• Le PLAN NATIONAL D'ACTIONS POUR LA LOUTRE (France, 2010)

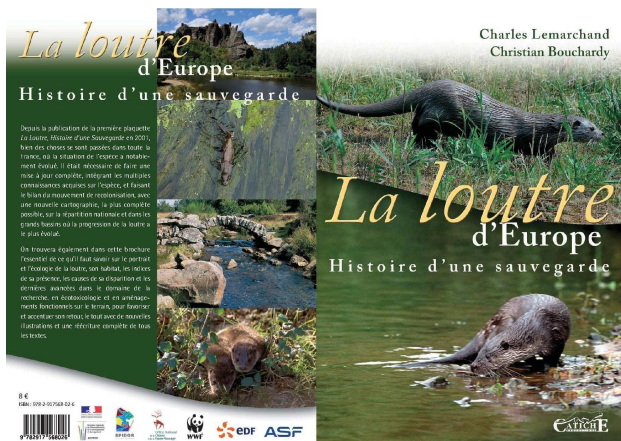
Le ministère chargé de l'Ecologie (MEEDDM) a demandé à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) d'écrire et de mettre en œuvre un Plan National d'Actions pour la Loutre.

Ce plan explique les principales menaces qui pèsent sur la Loutre, les mesures déjà prises pour elle et ce qu'il y a encore à faire pour faciliter son retour. "Continuer d'installer des passages à loutres sous les routes", "améliorer l'état des rivières pour qu'il y ait plus de poissons" font partie des actions proposées, mais aussi l'information des pisciculteurs et la protection de leurs bassins par des grillages, comme chez Stéphane Raimond. Parler de la Loutre, montrer des expositions, faire des sorties nature... Plus nous la connaissons, mieux nous pourrions la protéger.

Ce plan (consultable sur www.sfepm.org) sera mis en œuvre pendant 5 ans, à partir de 2010.

Photo: Stéphane RAIMOND





Etudes et recherches

En parallèle aux études écotoxicologiques en cours, la loutre bénéficie de plusieurs autres programmes d'étude et de conservation en France :

Le Plan National d'Actions pour la loutre en France a été lancé en 2010 pour une durée de cinq ans. S'inscrivant dans la continuité du Plan de Restauration National de la loutre en France, ce programme d'actions a été confié à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM) par le Ministère en charge de l'Environnement. L'ensemble des actions favorables à l'espèce, à son habitat, à ses proies, à une meilleure prise en compte dans les opérations d'aménagement, les études d'impact et les plans de gestion, ou encore à une bonne cohabitation avec les activités aquatiques ou de loisirs, est détaillé par 31 fiches actions spécifiques, organisées en grands objectifs de conservation. Ce plan national est ensuite décliné au niveau régional avec les spécialistes locaux de la loutre, afin de correspondre et de s'adapter au mieux aux spécificités de chaque bassin, voire de chaque cours d'eau.



La rivière Allier en Haute-Loire.

D'autres programmes d'études vont prochainement permettre d'étudier la diversité génétique des populations de loutres en France, pour suivre la recolonisation avec un maximum de précisions, car il est désormais possible, grâce à l'ADN, de reconnaître chaque individu et de savoir de quelle population il provient.

Qui peut le plus peut le moins

Une espèce "parapluie" est un animal ou un végétal dont les exigences écologiques sont telles, qu'elles recouvrent celles d'autres espèces qui vivent dans le même milieu, mais dont les besoins sont moindres. Autrement dit la protection de la loutre et de ses habitats est le meilleur moyen de protéger toute une cohorte d'espèces, plus ou moins connus ou ordinaires, car la préservation de la biodiversité ne se limite pas à un animal ou à une plante emblématiques, mais à l'ensemble de formes de vie sur terre.



Pour plus d'infos
voir : www.sfepm.org



La loutre bénéficie de plus
en plus de zones préservées.



Le Plan National d'Actions loutre

En 2009, le ministère chargé de l'écologie confie la rédaction du Plan National d'Actions pour la loutre à la SFEPM. Ce plan est mis en œuvre sur une période de 5 ans depuis l'automne 2010. Un de ses objectifs est de consolider le réseau d'acteurs français et de développer des coopérations pour un meilleur suivi et une meilleure protection de la loutre, ainsi qu'une meilleure diffusion des connaissances sur l'espèce et sur les problématiques liées à sa conservation. La mise en œuvre d'actions de conservation permettra d'assurer une meilleure protection des populations existantes et de favoriser ainsi une recolonisation de l'ancienne aire de répartition, notamment en réduisant la mortalité d'origine anthropique, en protégeant et restaurant l'habitat de la loutre et en améliorant la disponibilité des ressources alimentaires dans le milieu naturel. L'amélioration des conditions de cohabitation entre la loutre et l'aquaculture fait également partie intégrante de ce plan d'actions.



Une des premières réunions du groupe loutre à l'occasion de la mise en place du premier plan de conservation (1987).

De gauche à droite : Roland Libois, Lionel Lafontaine, Jean-Yves Gautier, Marie-Charlotte Saint-Girons, René Rosoux et Martine Bigan (Direction de la nature et des paysages, du ministère en charge de l'environnement).

La Loutre
Au fil de l'eau ...



Conférence par Christophe Woehrle
Son histoire depuis le 13^{ème} siècle
Le 1^{er} octobre à 19h
Au Centre de Réintroduction à Hunawilhr

  **Entrée libre**
<http://editions-elof.monsite-orange.fr/>
 Imprimé par nos soins Création : Christelle BIRY
 Ne pas jeter sur la voie publique Photo : CRLC ©

Christophe Woehrle

La Loutre au fil de l'eau ..



Histoire de la Loutre du 13^e siècle à nos jours

Editions Elof

La Loutre d'Europe



© Stéphane Raimond

Cette espèce, protégée depuis 1972, est principalement touchée par les collisions routières. La destruction de son habitat ainsi que la pollution de l'eau participent à sa disparition de nos rivières. Quelques sites sont cependant peu à peu recolonisés.

En France, les populations actuelles se situent surtout sur la façade atlantique et dans le

Massif central. Au total, 12 départements présentent des populations de loutres sur tout leur territoire.

La Loutre d'Europe réapparaît sur les cours d'eau du département de la Vienne. Il avait été constaté entre 2004 et 2007 une recolonisation de certains cours d'eau sur le département. En 2008-2009, moins de preuves ont été trouvées. La présence de loutres est marquée par les épreintes (féces) qui sont parfois difficiles à repérer. Elle était cependant toujours présente sur quelques cours d'eau comme la Gartempe ou la Benaize.

Elle commence également à être identifiée en Charente.

La situation en Limousin s'est néanmoins nettement améliorée.

Vous pouvez consulter la répartition de la Loutre sur le haut bassin de la Loire à l'adresse suivante : <http://carmen.carmencarto.fr/38/loutre.map>

A terme, les données de répartition concerneront la totalité du bassin.

La DREAL Limousin est chargée de la coordination du Plan National d'Actions (PNA) pour la Loutre d'Europe. Ce PNA a été rédigé en 2009 et validé en mars 2010. Des réunions inter-régionales ont été organisées en 2009 afin de recueillir l'avis des différents acteurs concernés. Des actions régionales seront mises en place au cours des prochaines années.

Les boisements humides (frênes en particulier) servent de refuge pour la Loutre. La maîtrise foncière de ces zones peut favoriser la préservation des espèces qui leur sont inféodées.

Les collisions routières peuvent être limitées par le repérage des zones à risques et leur aménagement à l'aide de passages à faune.

La difficulté de gestion des loutres repose sur les interactions avec les activités humaines et notamment les piscicultures. Ainsi, M. Raimond, pisciculteur à Bugeat (19) a installé un système de protection contre les loutres dans sa pisciculture (clôtures) et propose en parallèle un sentier d'interprétation autour de la Loutre.

Epreinte de Loutre



© Guillaume Koch

Annexe 8 : Interventions françaises lors du colloque international du Groupe Loutre de l'UICN à Pavie (Italie) en août-septembre 2011 (résumés parus dans un supplément 2011 de la revue italienne de mammalogie « *Hystrix* ») :

Hystrix, It. J. Mamm. (n.s.) supp. (2011)

XIth International Otter Colloquium

THE FRENCH ACTION PLAN FOR THE EURASIAN OTTER

RACHEL KUHN, HELENE JACQUES

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)
c/o Muséum d'Histoire Naturelle, Les Rives d'Auron, 18 000 Bourges, France
loutre.sfepm@yahoo.fr, h.jacques.otter@wanadoo.fr

Following a decision of the Ministry of Ecology (MEDDTL), the French Mammal Society (SFEPM) prepared a National Action Plan (PNA) for the Eurasian otter in 2009. The plan was approved by the Ministry of Ecology and by the National Council for Nature Protection (CNP) in 2010. The document gives a review of the research and conservation activities realised in France during the last years, and provides the framework for future actions.

The principal issues of the plan are: more communication and cooperation between key players (scientists, conservationists, decision makers, roads constructors, hunters, fishers, canoeists), education programs for a better knowledge of otters and the threats they are facing, conservation measures to reduce otter mortality and to protect its habitats, especially food supply, and solutions to the problem of otter predation in fisheries. The long term objective is to ensure the survival of otter populations and the natural recolonisation of the historic range, while avoiding severe conflicts of interests between otters and humans.

Thirty one action sheets have been developed, each with a time schedule, a degree of priority (from 1 to 3) and each being classified into a category (research, conservation or communication). Priority will be given to conservation and communication. Actions planned are for example: a national monitoring program, protection systems in fish-farms to prevent predation by otters, more protected areas for otters, a better consideration of otters in environmental impact assessments, ecological corridors, otter passages to reduce road mortality, creation of otter heavens, education programs, a system to collect otters found dead, the management of a network of people working on otters, the promotion of international cooperation.

The implementation of the plan is coordinated by SFEPM, under the authority of the Ministry of Ecology, which also funds part of the project. Additional funds have to be raised. The work is supervised by the National Otter Action Plan Comity made of about thirty representatives of the groups concerned (Ministry of Ecology, Ministry of Agriculture, National Hunting and Wildlife Agency (ONCFS), National Agency for Water and Aquatic Environment (ONEMA), nature conservation organisations, national parks, reserves, National Museum of Natural History (MNHN), scientists, hunters, fishers, fish-farmers, road constructors...). The different French regions also have the possibility to create a regional comity to supervise the application of the measures described in the plan at a local level. The implementation process has been planned for five years and started in September 2010.

ECOTOXICOLOGY OF THE EUROPEAN OTTER (*LUTRA LUTRA*) ON THE RIVER LOIRE (FRANCE) AND PREDICTABLE TRENDS DUE TO GLOBAL CHANGE

CHARLES LEMARCHAND¹, RENE ROSOUX², PHILIPPE BERNY¹

¹VetAgro Sup Campus Vétérinaire de Lyon, 1 Avenue Bourgelat,
F-69280 Marcy l'étoile, France

²Muséum des Sciences Naturelles, 6 rue Marcel Proust, 45000 Orléans, France

Since the beginning of the 1980's, national and local surveys of otter distribution in France underlined the persistence of two little populations along the River Loire, and the natural recovery of the species after legal protection. Both populations are now expanding and meeting on several areas of the River Loire catchment. Road-killed otters have been collected since 1983 and conserved for necropsy and dissection, identification of age, sex and biometry, genetic, diet and ecotoxicological studies under the coordination of Muséum d'Orléans and VetAgro Sup. European community and French "Plan Loire Grandeur Nature" supported this toxicological program. More than 200 otters were collected and analysed, and data were completed by the analysis of otter spraints collected in different parts of the catchment.

Contamination of otters by organochlorine pesticides, herbicides, PCBs, heavy metals and anticoagulant rodenticides was studied by gas / liquid chromatography or atomic absorption spectrometry. Analyses were performed on livers, kidneys, muscles, fat tissue, brain and spraints. Complementary analyses were conducted on other species, including other fish-eating top-predators like osprey or cormorant, but also fish and aquatic invertebrates. The main goal was to obtain sound information about contamination of aquatic communities and bioaccumulation in predators.

Results pointed out a widespread contamination of otters, with quite high measured values for PCBs, cadmium, copper and mercury. Secondary poisoning by anticoagulant rodenticides was confirmed. Important individual and geographic variation was noted, with increasing accumulation of compounds in the downstream parts of the catchment. Considering the present growth of the population, toxic contamination is not supposed to constitute a major threat to short-term otter conservation. Nevertheless, biomagnification into the food chain and higher downstream concentrations may disrupt biological corridors of recolonization in a mid- or long-term perspective.

Among the consequences of global change on river systems, intensification of floods or dryness on one hand, and modification of fish and invertebrates communities on the other hand, are expected. Our toxicological results will be used in prediction models to evaluate the impact of global change on the dynamics of contaminants in food webs, especially for top-predators like otters.

NATURAL RECOLONIZATION OF THE EUROPEAN OTTER
(*LUTRA LUTRA*) IN FRENCH MASSIF CENTRAL

CHRISTIAN BOUCHARDY¹, CHARLES LEMARCHAND^{1,2}, YVES BOULADE¹,
NOEL GOUILLOUX¹, RENE ROSOUX³, PHILIPPE BERNY²

¹Catiché Productions, 1 rue de Jardinot, 63830 Nohanent, France

²VetAgro Sup Campus Vétérinaire de Lyon, 1 Avenue Bourgelat,
F-69280 Marcy l'étoile, France

³Muséum des Sciences Naturelles, 6 rue Marcel Proust, 45000 Orléans, France

Once widespread in France as in the rest of the continent, European otter (*Lutra lutra*) populations have strongly declined and were considered at the threshold of extinction when legal protection was decided in 1972. Local surveys of otter distribution in France performed during the 1980's showed the persistence of a little population in the Massif Central (centre), precisely in the upper parts of the rivers Loire, Dordogne and their main tributaries. Further investigations outlined the natural expanding trend of this population after effective protection. With only one exception concerning an aborted experience in Eastern France, otter was never reintroduced or reinforced in the country, allowing to evaluate the natural expanding capacities of the species and general characteristics of potential habitats.

Several thousand kilometres of riverbanks have been regularly surveyed since the beginning of the 1980's, according to otter monitoring standard protocols. A regular increase in otter population size and range was reported for the Massif Central. The number of road-killed otters has progressively increased while the species recovered ancient territories. Specific otter passages with automatic cameras were built under main roads and highways to minimize collision risk and enhance otter dispersion. From the beginning of the 2000's, expanding otter populations met other old populations strongholds located along the western side of the country. Currently the catchment of the River Loire has been almost completely reoccupied by the species. The otter is furtherly expanding in the catchment of the River Rhône, while the first signs of presence have been recently recorded along the upper tributaries of the River Seine.

PRELIMINARY FINDINGS FROM A NEW STUDY OF THE
CONGO CLAWLESS OTTER (*AONYX CONGICUS*)
ON THE RIVER DJI DJI, GABON

LISA C. DAVENPORT¹, HÉLÈNE JACQUES²

¹Center for Tropical Conservation, Duke University, Durham,
NC USA, lisa.davenport@duke.edu

²SFEPM/IUCN, 13 Place du 11 November 1918, Eybens, 38320 France

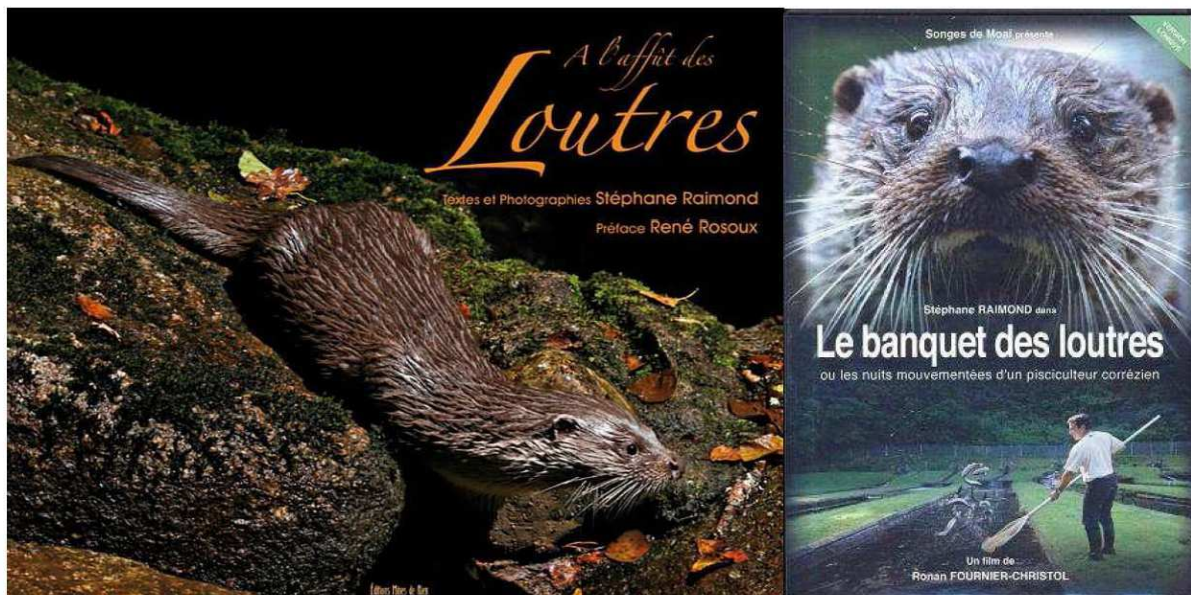
The Congo clawless otter (*Aonyx congicus*) is a little-known species inhabiting wetlands of the Congo Basin. In the Ivindo National Park, Gabon, it is locally common on the remote River Dji Dji, a small black-water river in the interior of the park. We report on the results of 2 different visits to the Dji Dji, in December 2009 (wet season) and July 2010 (dry season); a third visit is scheduled in July 2011. We surveyed for otters several sections of the river, using a motorized pirogue and an inflatable kayak. During our brief (3-day) 2009 visit, we did not directly observe any otter and found only 1 scat. However, in our 10-day visit in July 2010, both *A. congicus* and the sympatric *Lutra maculicollis* were readily observed during daylight hours, but not during nighttime surveys. *A. congicus* was primarily observed alone or in groups of 2, which appeared to be mothers with nearly full-grown young individuals (video available). *A. congicus* densities appeared to be the highest where edge vegetation included backwater sections of marsh vegetation, dominated by sedges. In 2 short feeding observations, we saw *A. congicus* to use both edge and open-water habitats. On the edge, a mother and young were observed digging into riverbanks. A solitary otter was also observed while repeatedly diving in central portions of the river, as to capture one unidentified prey. In July 2011 we will attempt to survey the whole stretch of the River Dji Dji included in the park boundaries. We will also try to discuss with local villagers about conflicts between otters and fishermen. Finally, we plan to undertake 4-6 weeks of behavioral and diet observations, in collaboration with Gabonese ichthyologists.

BOOKS

THE OTTER FRIENDLY FISHFARMER

A couple of years ago, Stéphane Raimond, a young fishfarmer from the region Limousin, France, had to face serious losses through otter predation. Never trying to “eliminate” the Problem, he looked for positive answers. Thanks to the help of local nature conservation organisations and to funding by the “Direction Régionale de l’Environnement du Limousin”, his trout-farm could be protected by an otter-proofed fence.

After many nights spent observing otters in order to find a way to keep them away from his fishes, Stéphane Raimond started to get fascinated by those animals. Nowadays, he is even one of their protectors and became famous in France as the “otter friendly fishfarmer”. Stéphane wrote a book to tell his story, “A l’affût des loutres”, with plenty of great otter pictures taken by himself. The story is also told in a film “Le banquet des Loutres” available on DVD. Book and DVD (only available in French) can be purchased from the French Mammal Society (www.sfepm.org/boutique.htm).





L'épreinte

n° 3

Feuille de liaison du Réseau Loutre
du Groupe Mammalogique Breton



EDITO

La Plan National Loutre est lancé !

Après avoir disparu de plus de la moitié de son aire de répartition originelle en France, la Loutre d'Europe commence doucement à revenir sur les rivières qu'elle avait désertées autrefois, principalement grâce à sa protection légale et aux progrès en matière d'assainissement qui ont permis d'améliorer la qualité des cours d'eau. Cependant, la partie est loin d'être gagnée ; la Loutre est une espèce fragile qui est peu prolifique et d'importantes menaces pèsent encore sur elle, principalement la destruction de son habitat, le manque de nourriture et la circulation routière. Des régressions locales sont encore observées dans différentes régions d'Europe et beaucoup de populations sont isolées, ce qui limite fortement leurs chances de survie. Aussi, la Loutre prélève parfois des poissons dans les élevages piscicoles, et peut donc se faire des ennemis.

Le Plan National d'Actions (PNA) pour la Loutre d'Europe, rédigé en 2009 par la SFEPM sous l'égide du Ministère en charge de l'Ecologie, est entré dans sa phase de mise en œuvre. Celle-ci doit durer cinq ans. Ce plan a pour objectif de contribuer au maintien des populations existantes et au retour de la Loutre sur son ancienne aire de répartition, et cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Pour ce faire, il est primordial de mettre en œuvre des actions de conservation pour réduire la mortalité d'origine anthropique, principalement la mortalité routière, ainsi que pour protéger et restaurer l'habitat de la Loutre, afin de lui offrir de la nourriture en quantité suffisante, des zones de tranquillité et des gîtes bien abrités, surtout dans les zones où le dérangement peut être important. Une attention particulière doit être accordée aux sites où la Loutre élève ses petits.

De par son expérience en matière d'actions de conservation de la Loutre, la Bretagne est une alliée précieuse dans la mise en œuvre du plan. L'un des grands enjeux pour la région sera de favoriser une avancée de la population de loutres bretonnes vers l'est, afin de permettre une connexion avec les populations isolées situées en Mayenne et en Basse-Normandie, puis, à plus long terme, une recolonisation du nord de la France et de la Belgique.



Rachel Kuhn, coordinatrice du Plan National d'Action
Loutre - SFEPM

Site du PNA : <http://www.sfepm.org/planloutre.htm>



Photo : Emmanuel Holder

Sommaire

2

DOSSIER

Suivre un passage à loutre
avec des pièges à indices

4

LES NOUVELLES DU FRONT... DE RECOLONISATION

4

PARTICIPEZ ... A L'INVENTAIRE REGIONAL

4

EN BREF...

Plan National d'Actions pour la loutre en France

RACHEL KUHN / SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES (SFEPM)

Contexte et situation géographique

France (niveau national)

Le Plan National d'Actions pour la loutre d'Europe s'inscrit dans la politique des plans nationaux d'action du Ministère de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEEDDM).

Problématiques et objectifs

La louette d'Europe était autrefois présente sur l'ensemble de la France métropolitaine, exceptée en Corse. Après avoir disparu de plus de la moitié du pays en raison de la chasse et de la destruction de son habitat, la louette, aujourd'hui protégée, commença à recoloniser son ancienne aire de répartition. Cependant, cette recolonisation est très lente, en raison du faible taux de reproduction de l'espèce, de la persistance de certains facteurs qui ont contribué à sa raréfaction et de l'essor de nouvelles menaces, comme l'intensification du trafic routier. En France, les initiatives locales pour le suivi et la conservation de la louette se sont multipliées, au cours des dernières années. Diverses réunions organisées par le Groupe Louette du SFRPM et le colloque Louette qui a eu lieu à Limoges en 2004 ont permis de mieux faire circuler l'information, de créer des liens, de partager les connaissances et de commencer à bâtir un réseau national. Cependant, force est de constater que l'état des actions et des connaissances demeure très disparate entre entités géographiques et qu'il existe une forte hétérogénéité dans l'organisation des réseaux régionaux.

Par ailleurs, la présence de la loutre ne réjouit pas tout le monde, car il s'est avéré que celle-ci pouvait causer des dégâts dans les piscicultures. Le monde piscicole, déjà fragilisé par l'impact de certains prédateurs, principalement le grand cormoran, craint les conséquences du retour de la loutre.

Ces différentes problématiques ont amené le ministère en charge de l'écologie (MEDDM) à confier à la SEPRM la rédaction d'un Plan National des Actions pour la France de l'Europe en France. Le document, rédigé en 2010, expose l'état actuel des connaissances sur l'impact en France des actions menées depuis 2000, ainsi que les mesures à prendre dans les 5 ans à venir.

Ces plan d'actions a pour objectifs de permettre une meilleure protection de populations existantes, de favoriser la recolonisation de l'ancienne aire de répartition, de mieux faire circuler l'information entre l'ensemble des acteurs concernés, et de permettre une meilleure collaboration entre la loupe et les activités humaines.

Démarche de projet

Le Plan National d'actions (PNA) sera mis en œuvre pendant 5 ans à partir de l'automne 2010. Le plan est coordonné par le B DREAL Limousin, les services déconcentrés du MEDD, et est animé par la SEPM. Ces structures sont assistées par un comité de pilotage composé des principaux services concernés par la mise en œuvre du plan (différents DREAL, parcs naturels, ONCFS, ONEMA, ONF, MNHN, MEDD, Ministère de l'Agriculture, associations de chasseurs, de pêcheurs, fédération de canoë-kayak, associations de protection de la nature, scientifiques, constructeurs de routes, de barrages...). Le MEDD assure une partie du financement mais des fonds supplémentaires devront être recherchés par l'animateur du plan (réaliser les 3 actions phares). Ces actions sont divisées en trois catégories : l'étude, la protection et la communication. Chaque action est présentée sous forme de fiche et un calendrier et un diagramme de Gantt sont associés.



Copyright Clearance Center

Coordonnées de la structure

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)
c/o Muséum d'Histoire Naturelle, Les Rives d'Auron

France
Téléphone : + 32 (0) 2 48 70 40 03
rachelkuhn@yahoo.fr
www.sfepm.org

Partenaires du projet

Ministère de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDEDM)

Rachel Kuhn

nous présente

La Loutre et le plan d'actions en sa faveur en France



**Mardi 18 Janvier 2011
à 20h30**

Université Paul Verlaine de Metz - Campus Bridoux

Amphithéâtre Avicenne

Entrée libre

Après avoir subi une forte régression du fait de la chasse et de la dégradation de son habitat, la Loutre d'Europe est aujourd'hui une espèce protégée faisant l'objet d'un Plan National d'Actions en sa faveur. Rachel Kuhn, chargée de mission à la SFEPM (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères), a été la rédactrice de ce plan d'actions et en est aujourd'hui l'animatrice. Après nous avoir présenté ce mystérieux mustélide aux mœurs discrètes, Rachel nous expliquera comment le plan d'actions doit aider la Loutre à reconquérir son aire de répartition originelle.

Contact : Estelle Germain, + 33 (0)6 82 22 41 94 / estelle.germain@croc-asso.org

Plan d'accès au campus disponible sur notre site internet www.croc-asso.org, rubrique *Rendez-vous Croc'Nature*.

ZONES HUMIDES Infos



Plans nationaux d'action en faveur des espèces des zones humides

Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

DREAL coordinatrice : DREAL du Limousin

Contact : V. BARTHELEMY (veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr)

Opérateur : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

Contact : R. KUHN (loutre.sfepm@yahoo.fr)

Période d'application : 2010-2015

Contexte :

La loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique au corps fuselé parfaitement hydrodynamique, aux pattes palmées et au pelage particulièrement isolant.

On peut la rencontrer dans tout type de milieu aquatique. Elle se nourrit essentiellement de poissons, mais son régime alimentaire peut également comprendre une part importante d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques, ainsi que des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des invertébrés terrestres.

C'est un carnivore individualiste qui occupe de larges domaines vitaux dont la taille dépend des ressources disponibles. En raison d'une combinaison de facteurs (mortalité élevée, maturité sexuelle tardive, faible nombre de petits, etc.) les loutres d'Europe ont en moyenne très peu de descendants.

La loutre d'Europe, autrefois présente sur l'ensemble de la France métropolitaine (Corse exceptée), a été intensément chassée. Le développement des activités humaines (industrialisation, agriculture intensive, etc.) s'est ajouté à cette persécution, si bien que l'espèce s'est considérablement raréfiée au cours du XX^e siècle. Aujourd'hui, la loutre commence à recoloniser son ancienne aire de répartition, mais avec lenteur. La loutre est encore totalement absente de plus de la moitié du pays. Elle est considérée comme étant vulnérable, voire très menacée dans une bonne part des régions où elle est présente.

Pour plus d'informations, voir l'article consacré à la loutre dans *Zones Humides Infos* n° 64-65.

Principales actions :

Le plan national d'action se décline en trois domaines, l'étude, la protection et la communication, qui s'intègrent dans cinq objectifs spécifiques (cf. tableau p. 9) :

I.- améliorer les connaissances sur la loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre au point des outils d'étude performants et standardisés ;

II.- trouver des solutions aux problèmes de cohabitation entre la loutre et les activités humaines ;

III.- améliorer l'état de conservation de la loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique ;

IV.- informer, former et sensibiliser les gestionnaires, les usagers des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole, ainsi que le grand public ;

V.- coordonner les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires.

Site internet du plan : <http://www.sfepm.org/planloutre.htm>

Photo : S. Raimond



Tableau : Exemple d'un ensemble d'actions prévues dans le cadre d'un plan national d'action – cas du PNA de la loutre d'Europe. Chaque action renvoie à une fiche descriptive détaillée.

Étude	Objectif I	Fiche 1	Actualiser la carte de répartition française de la loutre d'Europe
		Fiche 2	Étudier la présence de la loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation
		Fiche 3	Étudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la loutre d'Europe en milieu marin en France
		Fiche 4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique
		Fiche 5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la loutre d'Europe
		Fiche 6	Déterminer le potentiel d'accueil de la loutre d'Europe par secteur géographique
		Fiche 7	Étudier les risques sanitaires encourus par la loutre d'Europe
	Objectif II	Fiche 8	Étudier l'impact de la prédation par la loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture
		Fiche 9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la loutre d'Europe dans les piscicultures
		Fiche 10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures
Protection	Objectif III	Fiche 11	Évaluer et renforcer la prise en compte de la loutre d'Europe dans les politiques publiques
		Fiche 12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la loutre d'Europe et améliorer son efficacité
		Fiche 13	Améliorer la prise en compte de la loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence
		Fiche 14	Mettre en place des corridors écologiques pour la loutre d'Europe
		Fiche 15	Élaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides
		Fiche 16	Faciliter le franchissement de barrages
		Fiche 17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules
		Fiche 18	Éviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche
		Fiche 19	Éviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse
		Fiche 20	Créer des « Havres de Paix » pour la loutre d'Europe
Communication	Objectif IV	Fiche 21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe
		Fiche 22	Veiller à une bonne cohabitation entre la loutre d'Europe et les activités de loisirs
		Fiche 23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »
		Fiche 24	Apporter une aide aux pisciculteurs
		Fiche 25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole
		Fiche 26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres
	Objectif V	Fiche 27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires
		Fiche 28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique
		Fiche 29	Renforcer les coordinations régionales et nationales
		Fiche 30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN
		Fiche 31	Animer le plan et un réseau de coopération

Source : Kuhn R., 2009. *Plan national d'actions en faveur de la loutre d'Europe* (Lutra lutra), 2010-2015. SFEPM/MEEDDM. 110 p. Téléchargeable sur le site du plan : <http://www.sfepm.org/planloutre.htm>

Plan National d'Actions en faveur de la Loutre (2010-2015) : une bonne chose, mais peu de moyens !



Comme pour d'autres espèces animales, la France s'est engagée dans un « plan d'actions Loutre d'Europe ». Après l'avoir rédigé, la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) a été chargée de son animation. Le GMB a été étroitement associé à sa rédaction et s'occupe de son application en Bretagne. Il est également associé à sa mise en place en Loire-Atlantique.

Ce Plan a pour objet « *le maintien des populations existantes et le retour [de l'espèce] sur son ancienne aire de répartition, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines* ». Ses principaux enjeux sont d'une part la réduction de la mortalité d'origine anthropique, la préservation des habitats et des ressources alimentaires, et d'autre part la cohabitation avec les activités humaines, en particu-

lier l'aquaculture. Le plan et ses 31 actions, ainsi qu'une plaquette de présentation sont consultables sur <http://www.sfepm.org/planloutre.htm>.

En Bretagne, les enjeux principaux sont d'anticiper les problèmes avec l'aquaculture, d'accentuer la réduction de la mortalité routière et d'améliorer la sensibilisation des usagers des rivières dans l'Est de la région. Tout cela avec l'espoir de permettre une reconnexion avec les populations isolées de Normandie et de Mayenne.

Tout ceci serait très enthousiasmant si... les moyens financiers adéquats étaient alloués. Malheureusement, l'Etat se désengage toujours plus et les sommes mobilisées sont loin d'être à la hauteur...

■ Franck Simonnet

Mammi Breizh n° 22 • Décembre 2011



Photos : Emmanuel Holder

**Le Plan National d'Actions
pour la Loutre d'Europe**

2010-2015

Une espèce fragile qui a failli disparaître

Un plan d'actions pour sa conservation

Les actions réalisées dans le cadre du plan doivent aider la Loutre à se maintenir et à reconquérir son aire de répartition originelle, cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.

Principaux enjeux du plan :

- Consolider le réseau d'acteurs et développer les coopérations
- Informer et sensibiliser
- Prendre des mesures pour :
 - réduire la mortalité (routes...)
 - protéger et restaurer l'habitat
 - améliorer la disponibilité en ressources alimentaires
- Améliorer la cohabitation avec l'aquaculture

Répartition actuelle : autrefois la Loutre était présente dans toute la France.

Un moteur de la conservation des écosystèmes aquatiques : les actions réalisées profitent à beaucoup d'espèces.

La mortalité routière et le mauvais état des écosystèmes aquatiques apparaissent comme étant les principaux freins à la recolonisation.

La Loutre revient mais le chemin est long et semé d'embûches

Plan National d'actions Loutre

S F E P M

Pour en savoir plus : www.sfepm.org

Dessin réalisé pour le PNA, illustrant le rôle de moteur de la conservation des écosystèmes aquatiques joué par la Loutre. Il sera utilisé ultérieurement dans divers outils de communication.



★ Fête de la Nature à Paris en mai 2011 : la SFEPM y était...



Une vue d'ensemble du stand de la SFEPM



Roman et l'atelier crânes

Rachel et l'atelier silhouettes



... et ce fût trois jours intensifs au Jardin des Plantes pour les trois salariés de l'association qui n'étaient pas de trop pour assurer les animations prévues pour les scolaires le vendredi et les démonstrations pour le grand public le samedi et le dimanche. Grâce au thème « Crânes, poils et silhouettes... mais qui sont ces mammifères ? » les questions fusaient de toute part et c'est à grands renforts de bouteilles d'eau et malgré une extinction de voix que ce séjour à Paris s'est déroulé sous les meilleurs auspices. En effet, le beau temps était au rendez-vous, le public aussi, très nombreux et curieux, et l'accueil du Muséum National d'Histoire Naturelle a été très apprécié.

Pour développer le thème des mammifères, nous nous sommes appuyés sur 3 ateliers. Le premier atelier faisait découvrir les mammifères et leurs régimes alimentaires par le biais d'une collection de crânes qu'un sympathisant nous avait cédé pour l'occasion. Le second présentait des morceaux de peaux et c'est par le toucher que le public devait trouver l'appartenance des poils. Pour finir, grâce aux figurines en bois de René Boulay (en vente à la SFEPM), nous avons pu élaborer notre troisième atelier de découverte des mammifères via les silhouettes. Un panneau avait été conçu à l'occasion et il fut très apprécié par tous (les petits comme les grands !). Nous avons complété notre stand par une figurine en résine de Grand murin en vol et des tirages photos de chauves-souris qui ont suscité beaucoup de questions de la part du public, tout comme les panneaux de l'exposition LIFE prêtés par le Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et le CORA Drôme. Le panneau de présentation de l'association et un poster présentant le Plan National d'Actions pour la Loutre nous ont permis d'informer le public sur les activités de la SFEPM en France. Il n'y a pas eu de temps morts durant ces 3 jours. Ce fût une expérience fort enrichissante et nous réfléchissons actuellement à notre possible participation à l'évènement en 2012.

Dominique SOLOMAS

★ Etat d'avancement du Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe

Le Plan National d'Actions (PNA) pour la Loutre n'est revenu de la consultation interministérielle qu'en février dernier avec le retard classique dans ce genre de procédure.

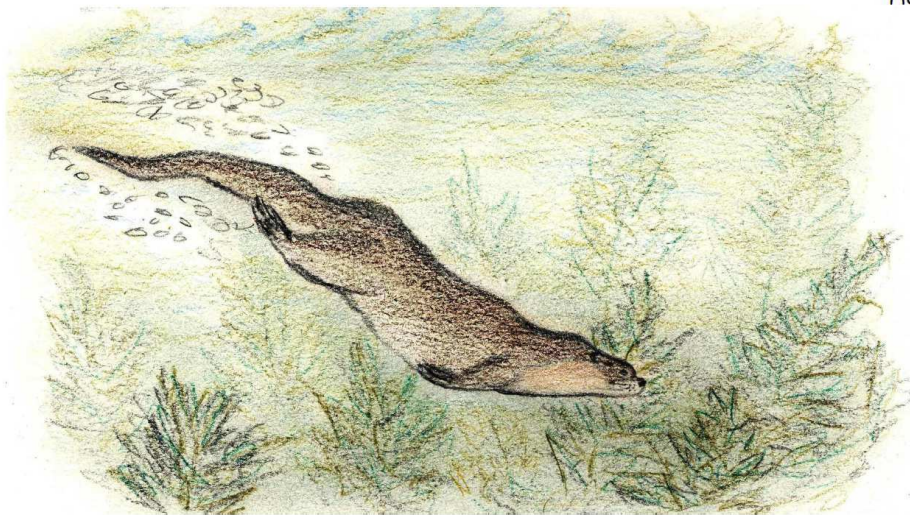
Le passage en CNPN a eu lieu avec succès le 17 mars 2010 ne conduisant qu'à des corrections minimales dans la formulation. Le plan devrait être publié prochainement par le MEEDDM, et il sera alors téléchargeable sur le site du Ministère et celui de la SFEPM.

Rachel Kuhn, qui a déjà effectué la rédaction du plan, sera à nouveau engagée par la SFEPM grâce au financement du MEEDDM qui transitera par la DREAL Limousin. Elle assurera l'animation du plan à partir du 1^{er} septembre 2010 pour les 5 ans de validité du plan, en accord avec le Comité de Pilotage déjà opérationnel dans la phase de rédaction. Rachel sera basée à Bourges au local de la SFEPM.

Rachel Kuhn a aussi été désignée pour rédiger le dernier fascicule de l'Encyclopédie des Carnivores de la SFEPM qui est celui traitant de la loutre, et qui devrait donc être édité dans les mois à venir !

La conservation des loutres devrait donc bénéficier de toutes ces actions dans les années à venir.

Hélène JACQUES



Loutre par Lionel GUILLAUME

★ Le Plan National d'Actions pour la Loutre

L'animation du Plan National d'Actions pour la Loutre, confiée à la SFEPM, a débuté le 1^{er} septembre 2010.



Des présentations lors de colloques ainsi que des articles parus dans différentes publications ont contribué à faire connaître la démarche en France et à l'étranger.

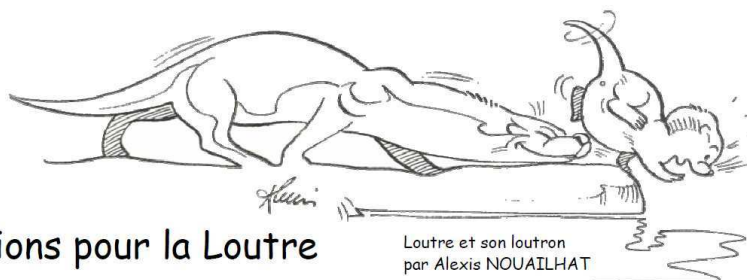
La version officielle du plan, publiée en novembre, est disponible sur les sites internet du MEDDTL et de la SFEPM. Une partie de notre site est désormais consacrée au PNA Loutre (<http://www.sfepm.org/planloutre.htm>) ; l'ensemble des comptes-rendus de réunions et de colloques sera téléchargeable.

La première réunion du Comité de Pilotage National a eu lieu à Paris le 9 décembre. Une grande partie de la réunion a été consacrée à la correction et à la validation de la brochure de présentation du plan. Cette brochure d'une douzaine de pages, réalisée conformément à la circulaire relative aux plans d'actions (circulaire

DEB/PEVM n°09-04 du 8 septembre 2009), sera prochainement distribuée aux acteurs potentiels du plan en région. Le PNA Loutre est encore dans sa phase de lancement, mais les initiatives locales sont déjà nombreuses. Espérons que ce dynamisme sera décuplé et permettra d'atteindre les objectifs fixés, malgré les difficultés financières.

Rachel KUHN

La Loutre



★ Le Plan National d'Actions pour la Loutre

Un an s'est maintenant écoulé depuis le début de l'animation du Plan National d'Actions pour la Loutre qui a été confiée à la SFEPM. Cette première année a, en grande partie, été consacrée à des actions de communication. Un espace de notre site internet est désormais consacré au plan (www.sfepm.org/planloutre.htm). Une brochure de 12 pages présentant l'essentiel du plan d'actions a été tirée à 13 000 exemplaires et sera distribuée aux acteurs du plan par les DREALs de chaque région concernée. Le premier numéro de "L'ECHO du PNA", le bulletin de liaison du plan diffusé uniquement en ligne, est sorti en juillet. Le prochain numéro est programmé pour la fin de l'année.

Le plan a été présenté lors de nombreuses conférences, les dernières en date étant le colloque européen de mammalogie qui s'est tenu à Paris au mois de juillet, et le colloque international du Groupe Loutre de l'UICN qui s'est tenu à Pavie en Italie début septembre.

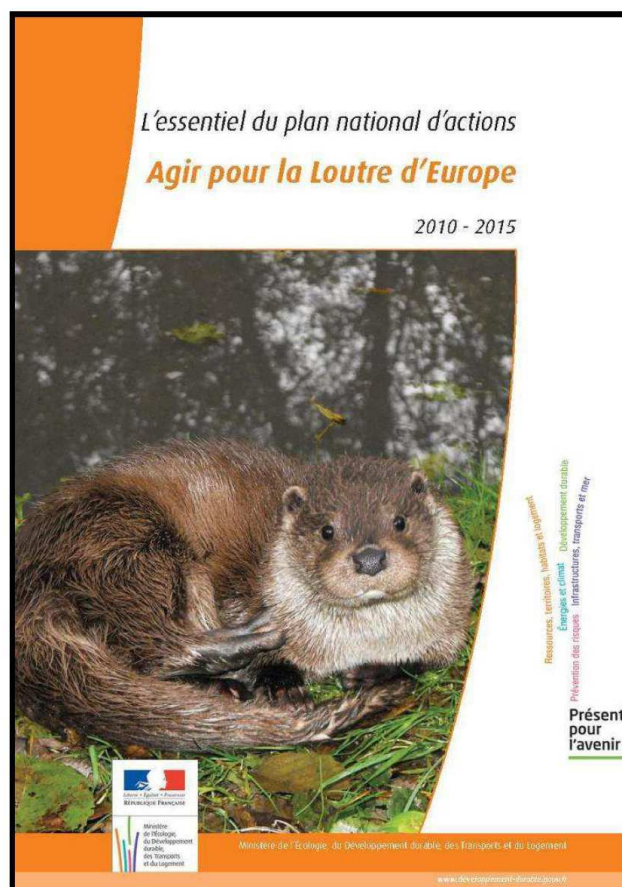
Le Ministère en charge de l'Ecologie (MEDDTL) a officiellement lancé la mise en œuvre du plan en février 2011. Depuis, des réunions de lancement de déclinaison régionale ont eu lieu en Auvergne, en Limousin, en Pays de la Loire, en Languedoc-Roussillon, en Bretagne et en région Centre. Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles sur notre site.

Par ailleurs, un groupe de travail sur la collecte et la valorisation des cadavres (actions 7 et 26 du plan) a été créé. Ce groupe, composé de représentants de l'ONCFS, du réseau SAGIR, du Muséum National d'Histoire Naturelle, du Ministère de l'Ecologie, de la DREAL pilote du PNA, de scientifiques, ainsi que, bien sûr, de représentants de la SFEPM, s'est réuni pour la première fois au mois de mai. Une synthèse de cette rencontre sera publiée dans le prochain numéro de l'Echo du PNA.

Dans le cadre de l'action 28 du plan (Renforcer les coordinations régionales et nationales), le Groupe Loutre de la SFEPM a été légèrement restructuré. Une liste officielle de correspondants régionaux est désormais disponible à l'adresse www.sfepm.org/groupeLoutre.htm#liste. Un week-end de rencontre de ces correspondants a eu lieu à Bourges les 17 et 18 septembre.

Une nouvelle convention d'un an vient d'être signée avec la DREAL du Limousin qui est la DREAL pilote à l'échelle nationale (depuis 2009, le Ministère de l'Ecologie délègue le pilotage national des plans d'actions à des DREALs en région). Rappelons que la mise en œuvre du plan doit durer cinq ans.

La prochaine réunion du Comité de Pilotage national du plan aura lieu en janvier. Le premier bilan du PNA Loutre sera diffusé suite à cette réunion.



Rachel KUHN



L'ECHO DU PNA LOUTRE

Feuille de liaison du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

N°1 Juin 2011



Editorial

En 2008, le Ministère en charge de l'Ecologie (aujourd'hui MEDDTL) a répondu positivement aux sollicitations du Groupe Loutre de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) qui souhaitait obtenir un financement pour la rédaction d'un document présentant une synthèse sur le travail réalisé sur la Loutre à l'échelle nationale ainsi que des recommandations pour le futur, document appelé à l'origine "Plan d'Accompagnement du Retour de la Loutre en France". Cela devait en rester là mais la démarche a finalement intégré la politique des plans nationaux d'actions du Ministère de l'Ecologie mise en place dans la continuité des orientations de la stratégie nationale pour la biodiversité et du Grenelle de l'environnement (voir sur www.developpement-durable.gouv.fr/Les-objectifs-des-plans-nationaux.html).

En 2009, la SFEPM a démarré la rédaction de ce qui est donc devenu le "Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe", le pilotage étant assuré par la DIREN du Limousin (désormais intégrée dans la DREAL du Limousin), par délégation du Ministère de l'Ecologie. La DIREN du Limousin avait été choisie en raison de la forte présence de l'espèce dans la région ainsi que du dynamisme local pour sa conservation. Grâce à l'investissement de tous, la DIREN du Limousin, le Ministère, les membres du Comité de Pilotage national, les acteurs locaux réunis au cours de réunions interrégionales organisées sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce et consultés au travers de questionnaires, les membres du Groupe Loutre et la SFEPM, la rédaction a pu être achevée en quelques mois.

Après une phase de consultation interministérielle, le Plan National d'Actions (PNA) pour la Loutre d'Europe a été validé par la Commission Faune du Conseil National pour la Protection de la Nature le 17 mars 2010, puis publié par le Ministère en charge de l'Ecologie (MEDDTL) en novembre de la même année. Sa mise en œuvre est prévue sur 5 ans, de 2010 à 2015.

La SFEPM a été désignée comme étant opérateur du PNA Loutre par la DREAL du Limousin par délégation du MEDDTL. L'animation du plan a débuté le 1^{er} septembre 2010. Une première réunion du Comité de Pilotage national (COPIL) a eu lieu à Paris le 9 décembre 2010 (compte-rendu téléchargeable sur le site dédié au plan, voir ci-dessous).

Le MEDDTL a officialisé la mise en œuvre du PNA Loutre par un courrier adressé au préfet de la région Limousin en date du 1^{er} février 2011.

Nous voilà donc lancés dans un vaste projet. Espérons que nous saurons, tous ensemble, le mener à bien.

Rachel Kuhn, animatrice du PNA Loutre



©Lionel Guillaume

Sommaire

Pourquoi un Plan National d'Actions pour la Loutre ? ..	2
Communication	3
Les actions nationales	5
Le plan en région	6
Ceci cela	7
Agenda	7
Contacts	8

🐾🐾🐾 Pourquoi un Plan National d'Actions pour la Loutre? 🐾🐾🐾

La Loutre étant une espèce en voie de recolonisation à l'échelle nationale, cette question est redondante. Il convient donc de bien rappeler les problématiques à l'origine de l'élaboration de ce plan, surtout en cette première année de mise en œuvre.

Tout d'abord, la Loutre est certes en train de regagner du terrain, mais ce mouvement de recolonisation est lent et fragile, notamment en raison des menaces qui pèsent encore sur l'espèce et de son faible taux de reproduction. La Loutre est encore absente de plus de la moitié du pays et les secteurs qui ne sont pas encore recolonisés, sont, dans l'ensemble, moins propices à l'espèce que ceux où elle s'est maintenue. En effet, il s'agit de secteurs où la densité humaine est plus forte, la circulation routière plus importante et où d'avantage de cours d'eau sont en mauvais état écologique.

Un autre argument en faveur de la mise en place de ce plan est le fait que la Loutre est une espèce emblématique au fort capital sympathie. Son image peut être utilisée pour promouvoir des projets de conservation des écosystèmes aquatiques qui profiteront notamment à des espèces bien moins médiatiques que la Loutre.

En France, les projets d'étude et de conservation de la Loutre sont essentiellement portés par des structures locales. Des réseaux régionaux se sont mis en place et différentes rencontres organisées par le Groupe Loutre de la SFEPM ont permis de favoriser les échanges entre les régions. Les efforts entrepris sont à poursuivre.

Enfin, le retour de la Loutre ne réjouit pas tout le monde car celle-ci prélève parfois des poissons dans les élevages. Il apparaît donc nécessaire d'apporter des solutions aux problèmes de cohabitation avec l'aquaculture.



La Loutre : un moteur de la conservation des écosystèmes aquatiques.

Les principaux enjeux du Plan National d'Actions pour la Loutre sont donc :

- la consolidation du réseau d'acteurs et le développement des coopérations,
- une meilleure diffusion de la connaissance sur l'espèce et sur les problématiques liées à sa conservation,
- la mise en œuvre d'actions de conservation dont les buts principaux seront de réduire la mortalité d'origine anthropique (principalement la mortalité routière), protéger et restaurer l'habitat de la Loutre et améliorer la disponibilité des ressources alimentaires dans le milieu naturel,
- l'amélioration des conditions de cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture.

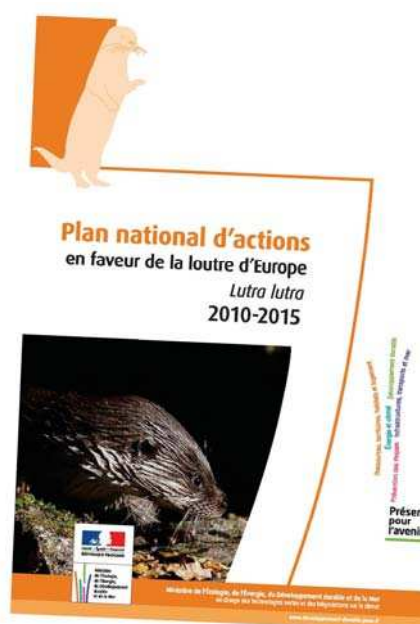
L'objectif à long terme est le maintien des populations existantes et le retour de la Loutre sur son ancienne aire de répartition, cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.

Le Plan National d'Actions pour la Loutre est un document d'une centaine de pages qui présente, dans la première partie, l'état actuel des connaissances sur la Loutre en France, l'organisation du travail et les actions réalisées ces dernières années. La deuxième partie du plan propose une stratégie de conservation pour la période 2010-2015, sous forme de 31 fiches actions réparties en 3 catégories :

- Etude
- Protection
- Communication

Le plan est téléchargeable à l'adresse :

www.sfepm.org/pdf/PNALoutre.pdf



Communication



La brochure de présentation du PNA Loutre

Conformément aux directives du MEDDTL relatives aux plans nationaux d'actions, une brochure de présentation du PNA Loutre vient d'être éditée. Destinée à l'ensemble des acteurs du plan, elle a été tirée à 13 000 exemplaires et sera distribuée par les DREALs des régions concernées et les animateurs régionaux.

La brochure est téléchargeable à l'adresse :

www.sfepm.org/pdf/Brochure_PNALoutre.pdf

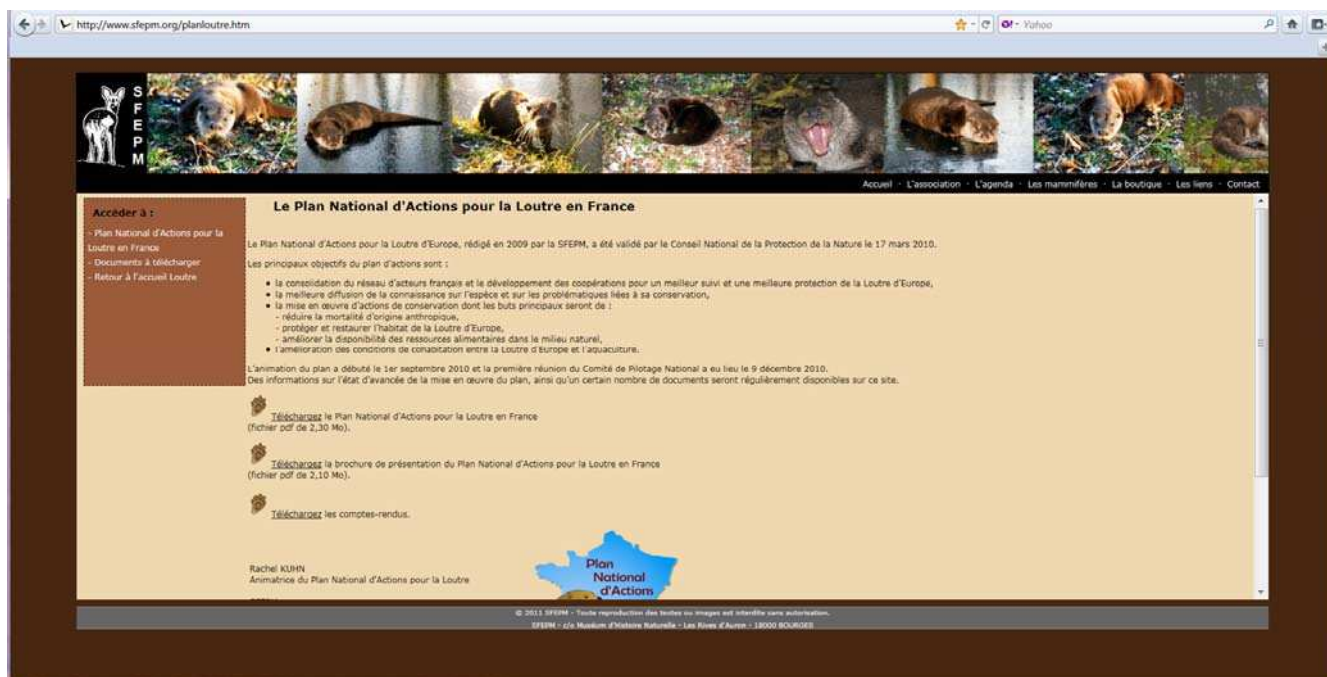




Le site internet

Le site internet dédié au PNA Loutre est accessible à l'adresse : www.sfepm.org/planloutre.htm

Vous y trouverez, en plus du plan et de la brochure, le présent bulletin de liaison, l'ensemble des comptes-rendus de réunions nationales et régionales, des comptes-rendus de colloques, les outils de communication produits dans le cadre du plan, une fiche descriptive de l'espèce et des documents divers. Le site est actualisé régulièrement. Une liste de contacts en région (correspondants des DREALs, animateurs régionaux, autres structures) sera mise en ligne prochainement.



La feuille de liaison

L'Echo du PNA Loutre est désormais la feuille de liaison du Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe. Elle paraîtra chaque semestre et sera diffusée uniquement en ligne.

Pour vous abonner à l'Echo du PNA Loutre et le recevoir par mail dès sa parution, veuillez vous adresser à Rachel Kuhn loutre.sfepm@yahoo.fr.

Toute proposition de contribution pour les prochains numéros est la bienvenue et doit être envoyée à la même adresse.



Et aussi...

Le PNA Loutre a été présenté lors de différentes manifestations :

- le colloque LIFE-Loutre au Luxembourg (www.sfepm.org/pdf/Bull_61p19.pdf),
- le colloque annuel de la SFEPM à Voiron (38),
- un colloque sur la Loutre en Allemagne (www.sfepm.org/pdf/Bull_61p18.pdf),
- le colloque Panthera (www.sfepm.org/pdf/Bull_61p20.pdf),
- une soirée grand public organisée par l'association CROC à l'Université de Metz.

Plusieurs articles sur le PNA Loutre ont été publiés, notamment dans :

- "Rivière" Bulletin de liaison du CPIE Val de Gartempe,
- "Zones Humides Infos" n°70 (à paraître),
- la bande-dessinée "Toutpoil, le Chien-Loutre".

disponible sur www.sfepm.org/boutique.htm



Les actions nationales



Action 6 : Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique

Cette action, qui consiste à représenter cartographiquement le potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique, sera réalisée à l'échelle nationale dans un premier temps au moyen d'une analyse par Système d'Information Géographique. Des discussions sont en cours avec le Muséum National d'Histoire Naturelle qui pourrait porter le projet. Celui-ci devrait être finalisé au plus tard durant le premier semestre 2012.



Action 7 : Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe et

Action 26 : Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres

Ces deux actions, la première intégrée au domaine "Etude" et la deuxième au domaine "Communication" sont étroitement liées. Il a été décidé lors de la réunion annuelle du COPIL national en décembre 2010 de créer un groupe de travail "collecte des cadavres" dont la mission est de définir les modalités de mise en œuvre de ces deux actions. Ce groupe restreint s'est réuni pour la première fois le 19 mai 2011 à Paris. Le compte-rendu sera disponible prochainement.



Action 15 : Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides

La rédaction de ce cahier technique débutera au deuxième semestre 2011 et une première ébauche sera présentée au COPIL national en décembre. Le document finalisé devrait être disponible au cours du premier semestre 2012.



Action 23 : Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique "loutres et activités aquacoles"

Ce document de synthèse bibliographique, dont l'objectif est d'informer les acteurs concernés des travaux déjà menés sur le sujet à l'échelle internationale, est en cours de rédaction et devrait être disponible en version informatique à télécharger à l'automne.

Le plan en région

La mise en œuvre du plan dans les régions est pilotée par les DREALs respectives qui ont la possibilité de réunir un comité de pilotage régional ainsi que de nommer un animateur régional (voire deux).

A ce jour, parmi les 15 régions concernées par le PNA Loutre, c'est-à-dire les régions de présence avérée de l'espèce au moment de la rédaction du plan (voir p. 88 du plan), 13 ont pris la décision de lancer une déclinaison régionale : Alsace, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Poitou-Charentes et Aquitaine pourraient envisager une déclinaison à partir de 2012, surtout que les énergies et les initiatives pour la Loutre ne manquent pas dans ces deux régions.

Les DREALs ont désormais la possibilité de choisir entre différents niveaux de déclinaison :

- une déclinaison complète avec écriture d'un plan régional,
- une déclinaison semi complète avec adaptation du plan national au contexte local,
- une déclinaison avec simple mise en application d'une sélection de fiches actions du plan national,
- une déclinaison limitée à de simples actions d'opportunité.

Des réunions de comités de pilotage régionaux (comptes-rendus téléchargeables) ont déjà eu lieu :

- en Rhône-Alpes (6 mai 2010),
- en Auvergne (29 mars 2011),
- dans le Limousin (28 avril 2011),
- en Pays de la Loire (5 mai 2011).

Une réunion sur le lancement de la déclinaison en Languedoc-Roussillon a eu lieu en petit comité le 19 janvier 2011 (compte-rendu également en ligne).



©Lionel Guillaume



Loutre de retour en Franche-Comté ?

La Loutre aurait-elle débuté la recolonisation de la Franche-Comté ? En effet, des empreintes de pas ont été aperçues en décembre 2010 dans le Jura par Willy Guillet (voir article dans le bulletin de la SFEPM "Mammifères Sauvages" n°61). Il s'agirait de la première donnée confirmée de présence de l'espèce dans cette région depuis 1994. La Loutre étant présente dans l'Ain, une recolonisation par le sud était attendue. Dans l'attente d'indices de présence supplémentaires, il convient de rester réservé sur la réimplantation de l'espèce dans la région, mais cette découverte représente une belle lueur d'espoir pour les francs-comtois amis des loutres.

Sortie du DVD "Le banquet des loutres"

Victime de pertes dues à des prédatons par des loutres, Stéphane Raimond, pisciculteur en Corrèze, a bénéficié de l'aide d'associations locales et des services de l'état pour protéger son exploitation au moyen d'une clôture "anti-loutres". A force d'observer ces intruses dans le but de trouver un moyen de les tenir éloignées de sa pisciculture, Stéphane s'est pris d'affection pour elles. Après le récit autobiographique "A l'affût des loutres", cette histoire singulière est aujourd'hui racontée dans le film documentaire "Le Banquet des Loutres" (tous deux disponibles sur www.sfepm.org/boutique.htm).



Congrès Européen de Mammalogie

Le 6^{ème} Congrès Européen de Mammalogie (ECM 2011), organisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'INRA, le CNRS, la SFEPM et la Société Européenne de Mammalogie, aura lieu à Paris du 19 au 23 juillet 2011. Pour davantage d'informations et éventuellement vous inscrire, rendez-vous sur le site du congrès www.alphavisa.com/ecm2011.

Colloque du Groupe Loutre de l'UICN

Le colloque international du Groupe Loutre de l'UICN (Otter Specialist Group) aura lieu du 30 août au 4 septembre 2011 à Pavia en Italie. Cette rencontre, qui a normalement lieu tous les 3 ans, avait dû être repoussée d'un an pour des raisons financières. Après le Chili, les Etats-Unis et la Corée du Sud, le colloque revient en Europe où il avait eu lieu pour la dernière fois il y a 13 ans (Trebon en République tchèque en 1998). Nous espérons que beaucoup en profiteront et franchiront les Alpes pour renforcer la présence française. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.internationalottercolloquium2010.eu.

Colloque francophone de mammalogie de la SFEPM

Le 34^{ème} colloque francophone de mammalogie de la SFEPM, sur le thème "Mammifères sauvages et corridors biologiques : de la connaissance à l'action" aura lieu à Lille les 15 et 16 octobre 2011. Pour en savoir plus et éventuellement proposer vos communications, rendez-vous sur www.sfepm.org/agenda.htm.

Rachel Kuhn
Animatrice du PNA Loutre
SFEPM
c/o Muséum d'Histoire Naturelle
18 000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
Courriel : loutre.sfepm@yahoo.fr



Véronique Barthélémy
Chargée de mission PNA
Service Valorisation, Evaluation des Ressources et du Patrimoine Naturel
DREAL Limousin
22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 LIMOGES CEDEX 1
Tél : 05 55 12 96 19
Courriel : veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr



©Lionel Guillaume

L'Echo du PNA Loutre
Conception et réalisation : Rachel Kuhn
Comité de lecture : Véronique Barthélémy, Hélène Jacques, Dominique Pain-Solomas